



CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE LA LANTERNE



Lanterne



Semouse



Breuchin



Planey



Combeauté



Augronne

BILAN TECHNICO-FINANCIER 2009-2014

Version 6 - 01/12/2015

Dossier réalisé par :  E.P.T.B. ÉTABLISSEMENT PUBLIC
territorial du bassin
saône&doubs

Avec l'appui de :



SOMMAIRE

1. RAPPELS SUR LES ATTENDUS DU CONTRAT	5
1.1. Objectifs généraux	5
1.2. Les priorités affichées	5
1.3. Programmation financière	8
2. BILAN FINANCIER	9
2.1. Préambule	9
2.2. Présentation du bilan pour les 5 grands volets d'intervention	9
2.3. Déclinaison par sous-volet d'intervention.....	10
2.4. Progression annuelle des investissements.....	13
2.5. Etat d'avancement des opérations engagées	14
2.6. Bilan par Maître d'ouvrage.....	15
2.6.1. <i>Maîtrise d'ouvrage AEP et Assainissement</i>	15
2.6.2. <i>Maîtrise d'ouvrage sur les volets milieux : B1, B2 et C3</i>	16
2.6.3. <i>Maîtrise d'ouvrage concernant la maîtrise des pollutions autres que domestiques</i>	17
2.6.4. <i>Maîtrise d'ouvrage du volet C : Animation / Communication</i>	18
2.7. Bilan financier par masse d'eau	18
2.8. Bilan des subventions apportées par les partenaires.....	21
2.8.1. <i>Présentation globale</i>	21
2.8.2. <i>Aides apportées par les différents partenaires</i>	21
3. BILAN TECHNIQUE PAR VOLET D'INTERVENTION	23
3.1. Maîtrise des pollutions.....	23
3.1.1. <i>Volet A1 : Assainissement domestique</i>	23
3.1.2. <i>Volet A2 : Effluents d'élevage</i>	24
3.1.3. <i>Volet A3 : Effluents industriels</i>	24
3.1.4. <i>Volet A4 : Opérations complémentaires</i>	24
3.2. Restauration et entretien des milieux aquatiques.....	25
3.2.1. <i>Volet B1A : Reconquête du lit majeur</i>	25
3.2.2. <i>Volet B1B : Entretien et restauration du lit mineur</i>	26
3.2.3. <i>Volet B1C : Protection des espèces patrimoniales</i>	26
3.2.4. <i>Volet B1D : Gestion des étangs</i>	27
3.3. Gestion des inondations	27
3.4. Gestion de la ressource en eau	28
3.5. Animation/communication/patrimoine.....	28
3.5.1. <i>Volet C1 : Animation du Contrat</i>	28
3.5.2. <i>Volet C2 : Communication</i>	29
3.5.3. <i>Volet C3 : Patrimoine naturel et bâti</i>	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Priorités d'actions du Contrat	6
Tableau 2 : Montants et nombre de fiches inscrites initialement	8
Tableau 3 : Nombre de fiches et d'opérations engagées	9
Tableau 4 : Montants engagés sur les 5 volets d'intervention	10
Tableau 5 : Nombre de fiches et d'opérations engagées sur les 15 sous-volets d'intervention	11
Tableau 6 : Montants engagés sur les 15 sous-volets d'intervention	12
Tableau 7 : Montants d'études sur les 15 sous-volets d'intervention	13
Tableau 8 : Maîtrise d'ouvrage AEP et assainissement.....	16
Tableau 9 : Maîtrise d'ouvrage milieu et inondations	17
Tableau 10 : Maîtrise d'ouvrage maîtrise des effluents hors pollutions domestiques.....	18
Tableau 11 : Maîtrise d'ouvrage Animation/communication	18
Tableau 12 : Montant global des aides apportées sur les 5 volets d'intervention	21
Tableau 13 : Montant des aides apportées par les différents partenaires	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre de fiches inscrites au programme, nombre de fiches mobilisées et nombre total d'opérations correspondantes.....	11
Figure 2 : Ecart entre montants inscrits et engagés	12
Figure 3 : Progression annuelle des montants engagés au cours des 6 années	13
Figure 4 : Etat d'avancement des opérations des 5 volets d'intervention	14
Figure 5 : Etat d'avancement des opérations décliné par sous-volets d'intervention	15
Figure 6 : Investissements engagés sur les masses d'eau principales	19
Figure 7 : Répartition des investissements engagés sur les masses d'eau.....	20

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Liste complète des opérations conduites dans le cadre du contrat et montants
- ANNEXE 2 : Bilan détaillé des aides apportées par les différents partenaires financiers du contrat
- ANNEXE 3 : Carte de localisation des différentes opérations

1. RAPPELS SUR LES ATTENDUS DU CONTRAT

1.1. Objectifs généraux

Le document contractuel signé en 2008 a mis en avant 3 objectifs principaux :

- La reconquête de la qualité des eaux en s'appuyant sur :
 - Un ambitieux programme de mise à niveau de l'assainissement domestique collectif (implantation et rénovation de STEP, extension et réhabilitation des réseaux, raccordements) ;
 - La programmation d'opérations collectives de mise aux normes des bâtiments d'élevages ;
 - Un travail mené auprès des entreprises pour lancer des pré-diagnostic environnementaux et réduire les émissions de produits toxiques dans les effluents industriels (travail axé sur les micropolluants minéraux et la nappe du Breuchin) ;
 - La réduction des pollutions par les produits phytosanitaires en secteur non agricole ;

- La gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques visant à :
 - Améliorer la dynamique naturelle des cours d'eau, restaurer leur connectivité avec les milieux annexes, restaurer la continuité biologique, préserver les zones humides et les tourbières ;
 - Monter des programmes d'entretien de cours d'eau raisonnés en fonction des enjeux ;
 - Mener des travaux sur les ouvrages hydrauliques des étangs connectés aux ruisseaux sensibles des têtes de bassin et améliorer les pratiques de gestion ;

- La préservation des ressources en eau essentielles sur le bassin sous la forme :
 - D'un protocole de gestion de la nappe du Breuchin visant à associer l'ensemble des préleveurs et à mettre en place un réseau de suivi qualitatif et quantitatif de la ressource ;
 - D'un projet territorial d'amélioration de qualité de l'eau distribuée, d'amélioration du rendement des réseaux, de répartition équitable de la ressource sur les alluvions de la Semouse, de la Combeauté et les grés du Trias.

1.2. Les priorités affichées

Le tableau 1 reprend les objectifs et les priorités mises en avant par le programme d'actions sur les différents volets d'intervention du Contrat. Il reprend également les indicateurs fixés sur les différents volets pour évaluer l'efficacité du programme.

Tableau 1 : Priorités d'actions du Contrat

VOLET D'INTERVENTION	OBJECTIFS	PRIORITES	INDICATEURS
A - Maîtrise des pollutions			
A1 : Assainissement domestique	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de nouveaux traitements • Extension des réseaux et amélioration de la collecte 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement : Plombières, Faverney, Raddon et les petites communes du BV du Planey • Collecte : Luxeuil, Froideconche, St-Sauveur, Fougerolles, St-Loup, Aillevillers 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de l'eau • Nombre de schémas directeurs réalisés • Nombre de communes couvertes par un SDA
A2 : Mise aux normes des élevages	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'opérations collectives • Etude des pratiques d'épandage 	<ul style="list-style-type: none"> • BV du Planey et de la Combeauté 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'exploitations enquêtées • Nombre de réunions d'informations • Taux de participation aux réunions • Nombre d'engagement • Nombre d'exploitations mises aux normes
A3 : Maîtrises des pollutions industrielles	<ul style="list-style-type: none"> • Animation • diagnostics industriels • améliorer la gestion des effluents 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollutions par les métaux et les HAP • Limitation des prélèvements 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant réalisé des travaux • Nombre de jours d'animation • Nombre d'entreprises contactées
A4 : Mesures complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des anciennes décharges communales • Mise en place de plans de désherbage communaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de décharges réhabilitées • Nombre de plan de désherbage rédigés • Réduction des volumes de produits phytosanitaires*
B1 - Restauration et entretien des milieux aquatiques			
B1A : Reconquête du lit majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer les espaces de mobilité • Reconnecter des annexes hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconquête des espaces de mobilité sur 4 sites pilotes • Reméandrement du Dorgeon aval • Reconnexion de 4 annexes hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancement de la maîtrise foncière • Stabilisation des problèmes morphodynamiques • Mobilisation du lit majeur en crue* • Etat de conservation des ZH* • Qualité biologique des cours d'eau après restauration* • Reprise de la dynamique faunistique et floristique*
B1B : Gestion du lit mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de PPRE • Réalisation de travaux d'entretien ponctuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de DIG • Pratique d'un entretien raisonné respectant la balance sédimentaire et utilisant des techniques végétales • Prévoir l'avenir des ouvrages hydrauliques dans une optique de continuité écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur de rives entretenues • Nombre et surface d'atterrissements entretenus • M² traités pour les espèces invasives

VOLET D'INTERVENTION	OBJECTIFS	PRIORITES	INDICATEURS
B1C : Protection des espèces piscicoles	<ul style="list-style-type: none"> • Réintroduction d'écrevisses pieds blancs • Améliorer les franchissements de ruisseaux • Restauration des continuités latérales et longitudinales 	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver et reconquérir les ruisseaux des têtes de bassin • Passe à Poisson sur le Raddon • Reconnexion d'annexes hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> • Reprises et/ou maintien des populations d'écrevisses • Dynamiques des populations piscicoles* • Linéaire d'annexes hydrauliques restaurées • Nombre d'ouvrage en restauration de la continuité
B2 - Gestion des inondations, réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes			
B1D : Gestion des étangs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la gestion des étangs • Réaliser des aménagements des ouvrages hydrauliques • Sensibiliser les propriétaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la gestion des étangs sur les ruisseaux à APPB 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étangs acquis par les collectivités • Nombre de propriétaires ayant fait les travaux • Réduction impact thermique et trophique* • Nombre d'étangs dérivés ou effacés
B2 : Gestion des inondations	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes hydrauliques • Réduction de la vulnérabilité • Travaux hydrauliques ponctuels • Pose de repères de crues 	<ul style="list-style-type: none"> • Val de Semouse et Lanterne 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'études réalisées • Nombre et utilité des aménagements réalisés
B3 - Gestion de la ressource en eau potable			
B3A : Gestion de la nappe du Breuchin	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan de gestion quantitative • Mise en place d'un réseau de suivi quantitatif et qualitatif • Rationnaliser les prélèvements 		<ul style="list-style-type: none"> • Définition de seuils d'alerte et de crise • Actualisation du modèle de nappe • Rendement sur les collectivités sollicitant la nappe • % de communes couvertes par un SDAEP dans et hors bassin • Nombre de réunions du Comité de suivi de la nappe
B3B : Gestion de la ressource en eau sur le BV	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'eau distribuée • Régler les problèmes quantitatifs par amélioration des rendements et interconnexion 	<ul style="list-style-type: none"> • Val de Semouse 	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre d'UDI distribuant une eau conforme à la réglementation/nbr de dépassement de normes • Nombre d'exploitants ayant réalisé un Schéma Directeur • Evolution des rendements des réseaux (objectif : 70% minimum)*
C - Animation, communication, valorisation du patrimoine			
C1 : Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un poste de coordinateur • Création d'un poste de technicien 		<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des maîtres d'ouvrages locaux et des partenaires techniques et financiers. • Circulation d'informations et contacts entre les Chargés de mission et les maîtres d'ouvrages locaux.
C2 : Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Production de documents de communication • Animations scolaires 		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bulletin et plaquettes édités • Nombre d'animations scolaires, nombre d'élèves touchés, taux de satisfaction des enseignants
C3 : Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Protection et restauration du patrimoine naturel et bâti 	<ul style="list-style-type: none"> • Zones humides • Etangs • Sentier de découverte 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sites et surfaces acquises • Nombre de plans de gestion mis en place et surfaces concernées

* en rouge : indicateurs difficiles à évaluer compte-tenu des données disponibles

1.3. Programmation financière

La programmation du Contrat de rivière signé en 2008 prévoyait la réalisation de 110 actions pour un montant global de 37 929 371 € HT :

Tableau 2 : Montants et nombre de fiches inscrites initialement

Volet	Montant global prévisionnel	Nombre de fiches prévues
A1 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS DOMESTIQUES	21 510 453 €	18
A2 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS AGRICOLES	4 289 335 €	6
A3 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS INDUSTRIELS	617 483 €	3
A4 : MESURES COMPLEMENTAIRES	634 948 €	3
B1A : RECONQUÊTE DU LIT MAJEUR	622 500 €	8
B1B : ENTRETIEN DU LIT MINEUR	1 156 740 €	24
B1C : PROTECTION DES ESPECES PATRIMONIALES	335 000 €	5
B1D : GESTION DES ETANGS	473 475 €	4
B2 : GESTION DES INONDATIONS	843 000 €	7
B3A : GESTION DE LA NAPPE DU BREUCHIN	1 778 450 €	8
B3B : GESTION DE LA RESSOURCE VAL DE SEMOUSE	3 867 180 €	3
B3C : GESTION DE LA RESSOURCE RESTE DU BV	585 390 €	2
C1 : ANIMATION	690 853 €	4
C2 : COMMUNICATION	127 064 €	10
C3 : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	397 500 €	5
TOTAL	37 929 371 €	110

Parmi ces 110 fiches, certaines font référence à des actions précises et ciblées correspondant à une seule et même opération (ex : Implantation d'une unité de traitement des eaux usées sur la commune de Dampierre-les-Confians ; Restauration d'une annexe hydraulique à Briaucourt).

D'autres fiches d'actions font référence à des objectifs plus génériques ou à des ensembles d'opérations et affichent des enveloppes financières globales (ex : Réalisation des Schémas Directeurs d'Assainissement à l'échelle intercommunale, réduction des pollutions d'origine industrielle, réalisation de programmes pluriannuels d'entretien, ou encore Programme global de restauration de la continuité écologique ou programme global de restauration d'annexes hydrauliques).

2. BILAN FINANCIER

2.1. Préambule

Dans le cadre de l’animation du Contrat de rivière, l’EPTB a procédé au suivi de l’avancement et de la réalisation du programme d’action au travers d’un tableau de bord dans lequel ont été consignés les montants d’opérations engagées et leur stade d’avancement.

L’exploitation de ce tableau de bord a permis d’établir une liste complète des opérations répondant au contenu du programme d’actions et également au contenu du document contractuel (voir liste complète en annexe 1). L’exploitation du tableau de bord a permis de dresser le bilan technico-financier final du Contrat et d’évaluer le taux de réalisation de son programme d’actions.

La rédaction et la formulation de certaines fiches d’actions ne permet pas de réaliser systématiquement une évaluation binaire (action réalisée / action non réalisée) ce qui ne facilite pas l’évaluation globale du programme d’actions. C’est le cas des fiches à objectifs génériques ou faisant référence à des ensembles d’opération. C’est aussi le cas des fiches qui font référence à des opérations devant se dérouler en plusieurs phases ou tranches.

Dans les chapitres suivants, on entendra donc par fiche d’action « mobilisée », « lancée » ou encore « engagée », toute fiche ayant fait l’objet d’un déclenchement d’opération. Pour qu’une fiche d’action soit considérée comme mobilisée, les opérations auxquelles elle renvoie doivent avoir fait à minima l’objet d’un lancement d’études préliminaires et/ou d’un dépôt d’une demande de subvention.

2.2. Présentation du bilan pour les 5 grands volets d’intervention

Sur les 110 fiches d’actions inscrites au programme du Contrat de rivière en 2008, 55 ont été mobilisées pendant les 6 années de mise en œuvre. Certaines fiches à objectifs génériques ou faisant référence à des ensemble d’actions ont donné lieu à la réalisation de plusieurs opérations distinctes.

Par ailleurs, un certain nombre d’opérations réalisées sur le bassin versant de la Lanterne et non inscrites initialement au programme d’actions ont été rattachées au bilan du Contrat de rivière. Il s’agit essentiellement d’opérations réalisées dans le cadre des volets assainissement domestique et AEP.

Au total, 134 opérations répondant aux termes et aux objectifs des fiches d’actions du Contrat de rivière ont ainsi été engagées et se répartissent sur les différents volets d’intervention de la manière suivante :

Tableau 3 : Nombre de fiches et d’opérations engagées

Volet	Nombre de fiches du programme	Nombre de fiches mobilisées	Nombre d’opérations correspondantes	Nombre d’opérations rattachées	NOMBRE TOTAL D’OPERATIONS
Volet A : Maîtrise des pollutions	30	15	42	10	52
Volet B1 : Gestion des milieux	41	24	44	1	45
Volet B2 : Gestion des inondations	7	1	1	0	1
Volet B3 : Gestion de la ressource en eau	13	6	12	11	23
Volet C : Animation, Communication, Patrimoine	19	9	13	0	13
TOTAL	110	55	112	22	134

Ces 134 opérations représentent un montant total engagé de 21 696 281 € HT soit un taux d’engagement global de 57,2% par rapport au budget initial du Contrat.

Les volets les plus avancés sont les volets A : maîtrise des pollutions, B1 : gestion des milieux et C : Animation/communication/Patrimoine.

Tableau 4 : Montants engagés sur les 5 volets d'intervention

Volet	Montant prévisionnel	Montant engagé	Taux d'engagement
Volet A : Maîtrise des pollutions	27 052 219 €	17 018 087 €	62,9%
Volet B1 : Gestion des milieux	2 587 715 €	1 689 302 €	65,3%
Volet B2 : Gestion des inondations	843 000 €	92 630 €	11,0%
Volet B3 : Gestion de la ressource en eau	6 231 020 €	1 766 050 €	28,3%
Volet C : Animation, Communication, Patrimoine	1 215 417 €	1 130 212 €	93,0%
TOTAL	37 929 371 €	21 696 281 €	57,2%

2.3. Déclinaison par sous-volet d'intervention

Les 5 volets d'intervention du contrat ont été déclinés en 15 sous-volets présentés dans le tableau 5. Le sous-volet A4 correspond à la mise aux normes des anciennes décharges communales d'OM. Le volet B1C correspond exclusivement à des opérations de restauration de la continuité écologique des cours d'eau et le volet C3, exclusivement à des opérations de restauration des zones humides et des tourbières.

Les sous-volets qui ont fait l'objet d'un engagement positif d'opérations sont :

- A1 : Maîtrise des effluents domestiques avec 28 opérations lancées ;
- A3 : Maîtrise des effluents industriels avec 21 opérations lancées et un taux d'engagement à 333 % du montant prévisionnel ;
- B1B : Entretien de lit mineur avec 26 opérations lancées ;
- B1C : Restauration de la continuité écologique avec 14 opérations lancées et un taux d'engagement à 461 % du montant prévisionnel.

A l'inverse, les sous-volets qui affichent un décalage négatif par rapport au prévisionnel et un engagement non satisfaisant sont :

- A2 : Maîtrise des effluents agricoles et mise aux normes des bâtiments d'élevage de moins de 90 UGB avec un taux d'engagement de 1,6 % par rapport au montant prévisionnel ;
- B1A : Reconquête du lit majeur et restauration des espaces de mobilité et de la maîtrise foncière associée avec un taux d'engagement de 10,1 % par rapport au montant prévisionnel ;
- B1D : Gestion des étangs et mise aux normes des ouvrages de vidange et de surverse avec un taux d'engagement de 16,3 % par rapport au montant prévisionnel ;
- B2 : Gestion des inondations et réduction de la vulnérabilité avec un taux d'engagement de 11 % par rapport au montant prévisionnel ;
- B3B : Gestion de la ressource en eau sur le Val de Semouse avec les opérations de neutralisation des eaux, de suppression des branchements plomb et d'interconnexion entre UGE avec un taux d'engagement de 3 % par rapport au montant prévisionnel.

Tableau 5 : Nombre de fiches et d'opérations engagées sur les 15 sous-volets d'intervention

Volet	Nombre de fiches du programme	Nombre de fiches mobilisées	Nombre d'opérations correspondantes	Nombre d'opérations rattachées	NOMBRE TOTAL D'OPERATIONS
A1 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS DOMESTIQUES	18	10	18	10	28
A2 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS AGRICOLES	6	2	2	0	2
A3 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS INDUSTRIELS	3	2	21	0	21
A4 : MESURES COMPLEMENTAIRES	3	1	1	0	1
B1A : RECONQUÊTE DU LIT MAJEUR	8	6	3	0	3
B1B : ENTRETIEN DU LIT MINEUR	24	16	26	0	26
B1C : PROTECTION DES ESPECES PATRIMONIALES	5	1	14	0	14
B1D : GESTION DES ETANGS	4	1	1	1	2
B2 : GESTION DES INONDATIONS	7	1	1	0	1
B3A : GESTION DE LA NAPPE DU BREUCHIN	8	5	7	2	9
B3B : GESTION DE LA RESSOURCE VAL DE SEMOUSE	3	1	5	0	5
B3C : GESTION DE LA RESSOURCE RESTE DU BV	2	0	0	9	9
C1 : ANIMATION	4	3	4	0	4
C2 : COMMUNICATION	10	5	5	0	5
C3 : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	5	1	4	0	4
TOTAL	110	55	112	22	134

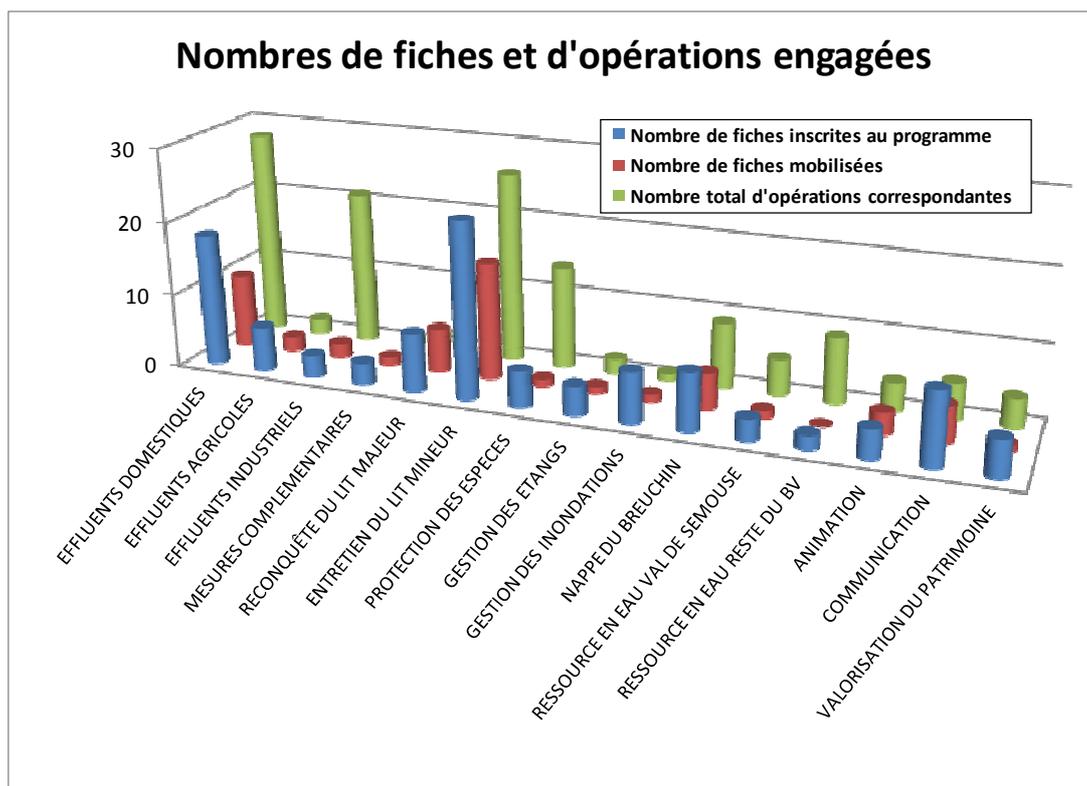


Figure 1 : Nombre de fiches inscrites au programme, nombre de fiches mobilisées et nombre total d'opérations correspondantes

Tableau 6 : Montants engagés sur les 15 sous-volets d'intervention

Volet	Montant prévisionnel	Montant engagé	Taux d'engagement
A1 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS DOMESTIQUES	21 510 453 €	14 744 007 €	68,5%
A2 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS AGRICOLES	4 289 335 €	67 526 €	1,6%
A3 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS INDUSTRIELS	617 483 €	2 059 515 €	333,5%
A4 : MESURES COMPLEMENTAIRES	634 948 €	147 040 €	23,2%
B1A : RECONQUÊTE DU LIT MAJEUR	622 500 €	62 822 €	10,1%
B1B : ENTRETIEN DU LIT MINEUR	1 156 740 €	536 624 €	46,4%
B1C : CONTINUITE ECOLOGIQUE	335 000 €	1 012 773 €	302,3%
B1D : GESTION DES ETANGS	473 475 €	77 083 €	16,3%
B2 : GESTION DES INONDATIONS	843 000 €	92 630 €	11,0%
B3A : GESTION DE LA NAPPE DU BREUCHIN	1 778 450 €	1 077 769 €	60,6%
B3B : GESTION DE LA RESSOURCE VAL DE SEMOUSE	3 867 180 €	117 392 €	3,0%
B3C : GESTION DE LA RESSOURCE RESTE DU BV	585 390 €	570 889 €	97,5%
C1 : ANIMATION	690 853 €	772 668 €	111,8%
C2 : COMMUNICATION	127 064 €	138 334 €	108,9%
C3 : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	397 500 €	219 209 €	55,1%
TOTAL	37 929 371 €	21 696 281 €	57,2%

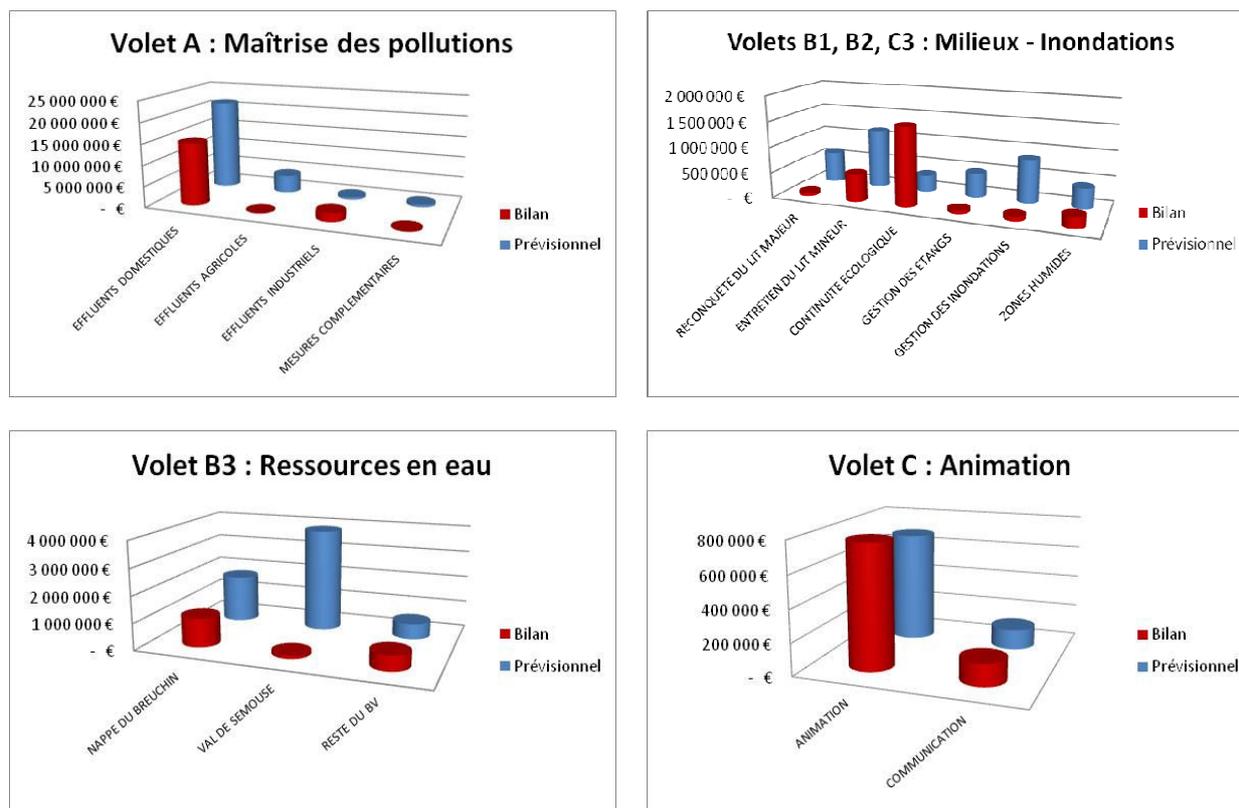


Figure 2 : Ecart entre montants inscrits et engagés

Le tableau suivant fait état des montants d'opérations correspondant à des études préalables ou de connaissance sur chaque volet d'intervention du Contrat :

Tableau 7 : Montants d'études sur les 15 sous-volets d'intervention

Volet	Montant total engagé € HT	Dont Montant d'études	%
A1 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS DOMESTIQUES	14 744 007 €	1 283 879 €	9%
A2 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS AGRICOLES	67 526 €	60 909 €	90%
A3 : MAÎTRISE DES EFFLUENTS INDUSTRIELS	2 059 515 €	- €	0%
A4 : MESURES COMPLEMENTAIRES	147 040 €	- €	0%
B1A : RECONQUÊTE DU LIT MAJEUR	62 822 €	30 160 €	48%
B1B : ENTRETIEN DU LIT MINEUR	536 624 €	33 081 €	6%
B1C : CONTINUITE ECOLOGIQUE	1 012 773 €	105 561 €	10%
B1D : GESTION DES ETANGS	77 083 €	- €	0%
B2 : GESTION DES INONDATIONS	92 630 €	92 630 €	100%
B3A : GESTION DE LA NAPPE DU BREUCHIN	1 077 769 €	199 714 €	19%
B3B : GESTION DE LA RESSOURCE VAL DE SEMOUSE	117 392 €	- €	0%
B3C : GESTION DE LA RESSOURCE RESTE DU BV	570 889 €	- €	0%
C1 : ANIMATION	772 668 €	50 000 €	6%
C2 : COMMUNICATION	138 334 €	- €	0%
C3 : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	219 209 €	- €	0%
TOTAL	21 696 281 €	1 855 934 €	9%

Par ailleurs, sur les 21,7 M€ engagés, on peut considérer que les opérations rattachées au bilan et ne figurant pas spécifiquement dans le programme d'action initial du Contrat de rivière représentent un montant total de 4,54 M€ (3,67 M€ sur le volet assainissement domestique et 0,87 M€ sur le volet AEP).

2.4. Progression annuelle des investissements

La progression des investissements au cours des 6 années est marquée par l'engagement d'importantes opérations d'assainissement en 2010 et par la montée en puissance de l'opération collective « industrie » et des opérations de restauration de la continuité écologique sur 2012-2013.

L'année 2014 a conservé un montant d'investissements important par rapport aux autres années.

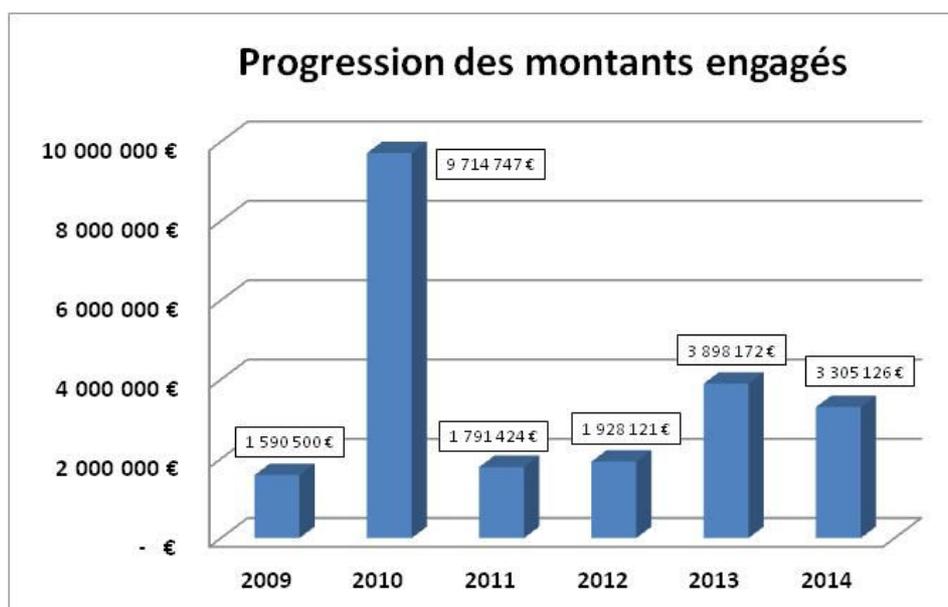


Figure 3 : Progression annuelle des montants engagés au cours des 6 années

2.5. Etat d'avancement des opérations engagées

Le tableau de bord du Contrat de rivière permet de distinguer l'état d'avancement des opérations engagées selon 3 niveaux :

- **Stade 1 = Fiche d'action engagée :** Une fiche est engagée à partir du moment où toutes les phases préparatoires de l'opération visée par la fiche sont engagées. On entend par phases préparatoires, les phases d'études préalables, le dépôt des dossiers de demandes de subvention où des dossiers réglementaires éventuels.
- **Stade 2 = Fiche d'action en cours de réalisation :** Une fiche d'action est en cours de réalisation à partir du moment où toutes les phases préparatoires ont été validées et qu'un marché à été signé pour réaliser une des tranches de l'opération.
- **Stade 3 = Fiche d'action réalisée :** Lorsqu'une fiche d'action est réalisée, l'ensemble des opérations ou tranches s'y rattachant sont réceptionnées. Le solde financier peut encore être en cours.

Parmi les 21,7 M€ d'opérations engagées, 64% ont été achevées avant la fin du Contrat (stade 3), 20 % sont encore en cours de réalisation (stade 2) et 16% sont pour l'instant restées au stade de l'engagement ou d'étude (stade 1). Parmi ces dernières, les plus importantes en montant de travaux concernent :

- Sur le sous-volet industrie : la réfection des réseaux chez Knauff, et la maîtrise des eaux pluviales chez Peureux ;
- Sur le sous-volet continuité écologique : l'aménagement de la traversée souterraine de l'Augronne à Plombières-les-Bains n'a pas aboutie pour des raisons techniques et financières, l'aménagement du barrage de Varigney sur la Semouse et celui de Breuchotte sur le Breuchin ont fait l'objet d'un blocage du à des problèmes fonciers.

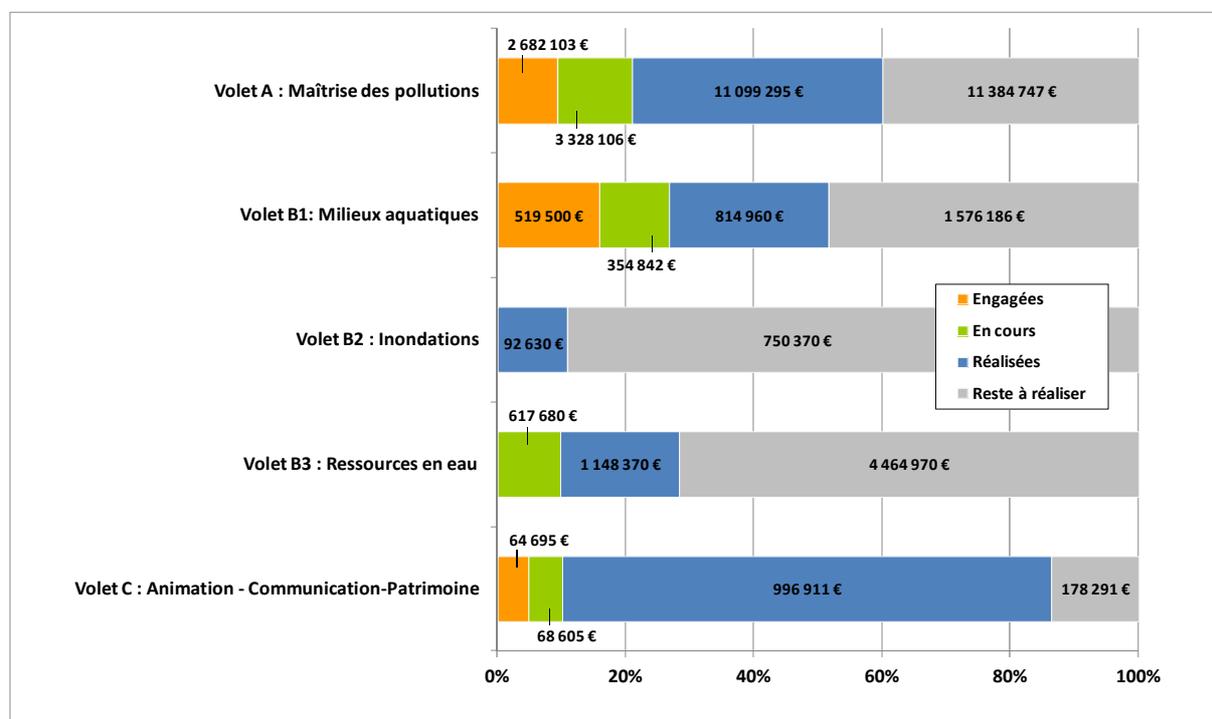


Figure 4 : Etat d'avancement des opérations des 5 volets d'intervention

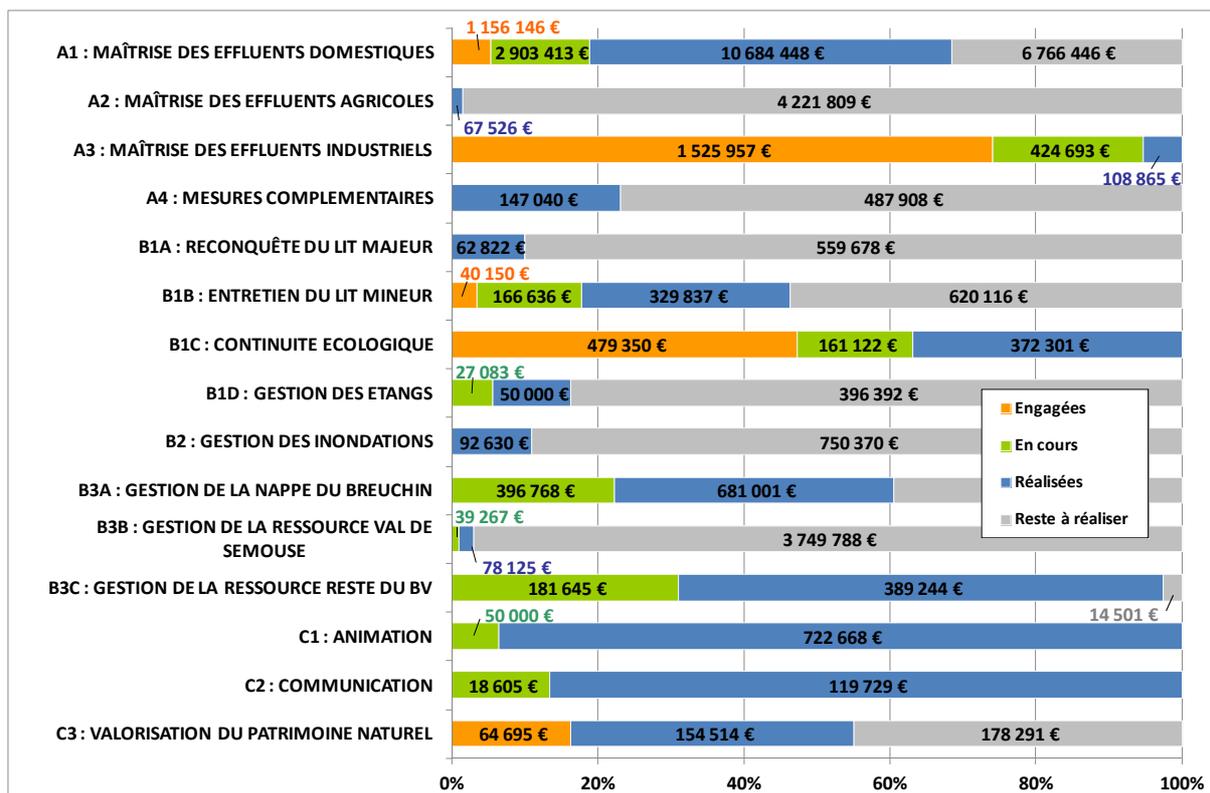


Figure 5 : Etat d'avancement des opérations décliné par sous-volets d'intervention

2.6. Bilan par Maître d'ouvrage

68 maîtres d'ouvrages différents ont porté des opérations dans le cadre du Contrat de rivière. Il s'agit en très grande majorité de collectivités locales.

87 % du montant global des opérations ont été assumés par des Communes, des Syndicats ou des Communautés de Communes, 10% par des intervenants privés (agriculteurs, industriels), 2% par les associations (Fédération de Pêche, Maison de la Nature, Conservatoires), et 1% par les Chambres consulaires.

2.6.1. Maîtrise d'ouvrage AEP et Assainissement

Les travaux et études d'assainissement et d'AEP traditionnellement portés par les Communes et les Syndicats intercommunaux ont été complétés par les Communautés de Communes et des groupements de commandes qui ont réalisé des Schémas Directeurs d'Assainissement offrant ainsi une couverture quasi-complète du bassin versant en études d'assainissement.

Tableau 8 : Maîtrise d'ouvrage AEP et assainissement

Maîtrise d'ouvrage Assainissement	Coût HT	Maîtrise d'ouvrage AEP	Coût HT
CC des Franches Communes	121 000 €	Commune de Aillevillers	14 250 €
CC du Pays de Luxeuil	4 736 €	Commune de Breuchotte	30 217 €
CC de la Saône Jolie	146 000 €	Commune de Corbenay	26 400 €
CC de Haute-Comté	750 719 €	Commune de Faucogney	13 200 €
Commune d'Abelcourt	154 486 €	Commune de Froideconche	468 087 €
Commune d'Aillevillers	408 251 €	Commune de Luxeuil-les-Bains	63 560 €
Commune de Briaucourt	685 100 €	Commune de Magnoncourt	37 475 €
Commune de Corbenay	49 051 €	Commune de Mersuay	344 064 €
Commune de Dampierre-les-Confians	1 107 082 €	Commune de Provenchère	21 000 €
Commune de Ehuns	654 499 €	Commune de Raddon-et- Chapendu	60 000 €
Commune de Faverney	1 801 247 €	Commune de Saint-Loup	39 267 €
Commune de Fougerolles	732 822 €	Commune de Saint-Sauveur	13 200 €
Commune de Froideconche	683 616 €	SIE de Breuches	239 068 €
Commune de la Chapelle-les-Luxeuil	1 165 936 €	SIE des Beiges	104 349 €
Commune de la Villedieu-en-Fontenette	408 570 €	SIE du Bois des Hauts	37 159 €
Commune de Luxeuil	217 172 €	SIE Hautevelle-Francalmont	14 500 €
Commune de Magnoncourt	35 731 €	SIE Vallon des Canes	6 400 €
Commune de Mersuay	49 064 €	SMEB	97 700 €
Commune de Plombières-les-Bains	3 951 620 €		
Commune de Raddon	1 253 169 €		
Commune de Saint-Sauveur	91 416 €		
Groupeement de commande Breuchin	235 527 €		
SI d'assainissement de Breuches	86 997 €		
SI d'assainissement de Saint-Loup	97 236 €		

Voir les opérations correspondantes en annexe 1.

2.6.2. Maîtrise d'ouvrage sur les volets milieux : B1, B2 et C3

15 maîtres d'ouvrages ont porté des opérations intégrées aux volets B1, B2 et C3 :

- 2 Communautés de Communes : la Haute-Comté pour des opérations très diverses et les Vosges Méridionales (pour de la lutte contre la renouée et la restauration de la continuité écologique) ;
- 3 Syndicats (dont 2 dissouts ou en cours de dissolution) : Syndicats de la Lanterne, du Breuchin et du Planey pour des opérations d'entretien, de restauration de la continuité et de reconquête du lit majeur ;
- 4 Communes : Corbenay et Lantenot pour de la gestion d'étangs, Franchevelle pour de la restauration de zones humides, et Plombières-les-Bains pour de la restauration de la continuité ;
- Le Conseil départemental de Haute-Saône pour de la restauration de la continuité écologique ;
- La Fédération de Pêche de Haute-Saône pour de la restauration de la continuité écologique et de l'animation scolaire;
- La DDT pour de l'entretien de cours d'eau ;
- Le CEN de Lorraine pour de la restauration et de la gestion de tourbières ;
- Ainsi que des propriétaires et des entreprises privés pour diverses opérations.

A noter également que la Fédération de Pêche des Vosges a très largement participé à la définition technique du projet de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau du Géhard.

Tableau 9 : Maîtrise d'ouvrage milieux et inondations

CC de Haute-Comté	Coût HT
B1B : Entretien du lit mineur	113 442 €
B1C : Continuité écologique	145 785 €
B2 : Inondations	92 630 €
CC des Vosges Méridionales	Coût HT
B1B : Entretien du lit mineur	12 335 €
B1C : Continuité écologique	11 231 €
SIA du Bassin de la Lanterne	Coût HT
B1 : Reconquête du lit majeur	39 300 €
B1B : Entretien du lit mineur	111 616 €
B1C : Continuité écologique	35 000 €
SITA du Breuchin	Coût HT
B1B : Entretien du lit mineur	158 304 €
B1C : Continuité écologique	99 917 €
Fédération de Pêche 70	Coût HT
B1C : Continuité écologique	197 627 €
Maîtrise d'ouvrage B1D : Gestion d'étangs	Coût HT
Commune de Corbenay	50 000 €
Commune de Lantenot + privé	27 083 €
Autre Maîtrise d'ouvrage B1C : Continuité écologique	Coût HT
Conseil Départemental de Haute-Saône	219 696 € *
Commune de Plombières	200 000 € **
Commune de Corbenay	14 650 €
Hydroélectricité Comtoise	71 489 €
Grandes Distilleries Peureux	17 406 €
Maîtrise d'ouvrage C3 : Zones humides	Coût HT
Commune de Francheville	64 695 €
CSL	154 514 €
Autre Maîtrise d'ouvrage B1B : Entretien du lit mineur	Coût HT
SIA Planey Dorgeon	28 051 €
DDT	31 000 €
Agriculteurs	81 875 €

* Coûts inhérents uniquement aux travaux d'arasement du radier de pont de Mersuay.

** Coûts estimés des études, tests et travaux partiels réalisés sur l'Augronne dans la traversée souterraine

2.6.3. Maîtrise d'ouvrage concernant la maîtrise des pollutions autres que domestiques

Les Chambres Consulaires (Chambres d'Agriculture et CCI) ont porté les études préalables et/ou l'animation des opérations collectives de mise aux normes des élevages ou maîtrise des pollutions industrielles.

Dans le cadre des pollutions issues des élevages, les conditions d'éligibilité des aides n'ont pas permis une réalisation effective des opérations définies par la Chambre d' Agriculture (pas de financement de l'autoconstruction).

En revanche, l'animation portée par la CCI et les conditions d'aides financières proposées par l'Agence de l'Eau pour le milieu industriel ont permis un engagement fort d'opérations visant à maîtriser les effluents industriels.

Tableau 10 : Maîtrise d'ouvrage maîtrise des effluents hors pollutions domestiques

Volet	Maîtrise d'ouvrage	Coût HT
A2	Chambres d'Agriculture	60 726 €
A3	CCI 70	58 600 €
A3	Entreprises industrielles	2 000 915 €
A4	CC de Haute-Comté	147 040 €

2.6.4. Maîtrise d'ouvrage du volet C : Animation / Communication

En tant que structure porteuse, c'est naturellement l'EPTB qui a porté la grande majorité des dépenses d'animation, de communication, mais aussi d'études stratégiques ou opérationnelles (étude géodynamique, bilan qualité, étude volumes prélevables).

Mais d'autres structures ont également engagé des dépenses au titre de l'animation et de la communication. C'est le cas de la Fédération de Pêche de Haute-Saône et de la Maison de la Nature des Vosges Saônoise qui ont porté le projet « classes d'eau » sur 4 ans.

Tableau 11 : Maîtrise d'ouvrage Animation/communication

Maîtrise d'ouvrage C1 et C2 : Animation/Communication		Coût HT
C1 et C2	EPTB Saône et Doubs	833 710 €
C2	MNVS	44 154 €
C2	Fédération de pêche 70	27 425 €
C2	Syndicats d'aménagement	5 686 €

2.7. Bilan financier par masse d'eau

La grande Masse d'eau Semouse amont a bénéficié d'une grande partie des investissements réalisés dans le cadre du Contrat. C'est en raison :

- De sa taille puisqu'elle représente 1/3 de la surface du bassin et regroupe trois vallées importantes (Semouse, Combeauté, Augronne). *Dans le SDAGE 2016-2021, la masse d'eau Semouse amont a été découpée en trois ME ;*
- De la présence de quelques uns des secteurs urbains les plus importants du bassin impliquant ainsi des investissements conséquents en termes d'assainissement domestique et de maîtrise des pollutions industrielles ;
- De la diversité des actions menées sur la masse d'eau avec 10 sous-volets mobilisés sur 15.

La masse d'eau Breuchin arrive en deuxième position à peu près pour les mêmes raisons (taille importante de la masse d'eau présence du secteur urbain de Luxeuil).

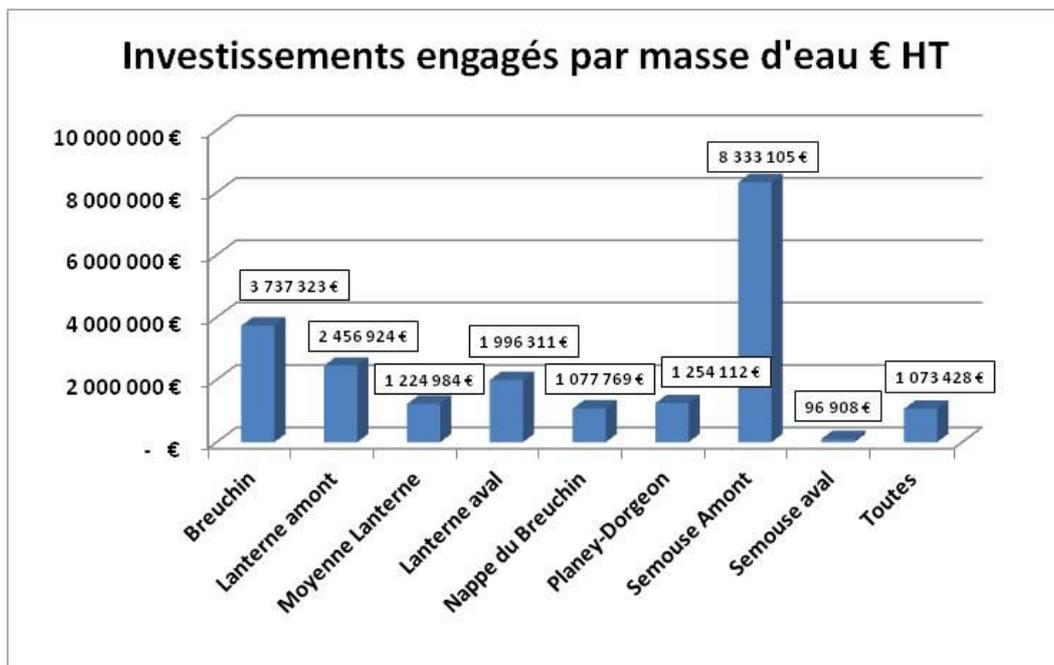


Figure 6 : Investissements engagés sur les masses d'eau principales

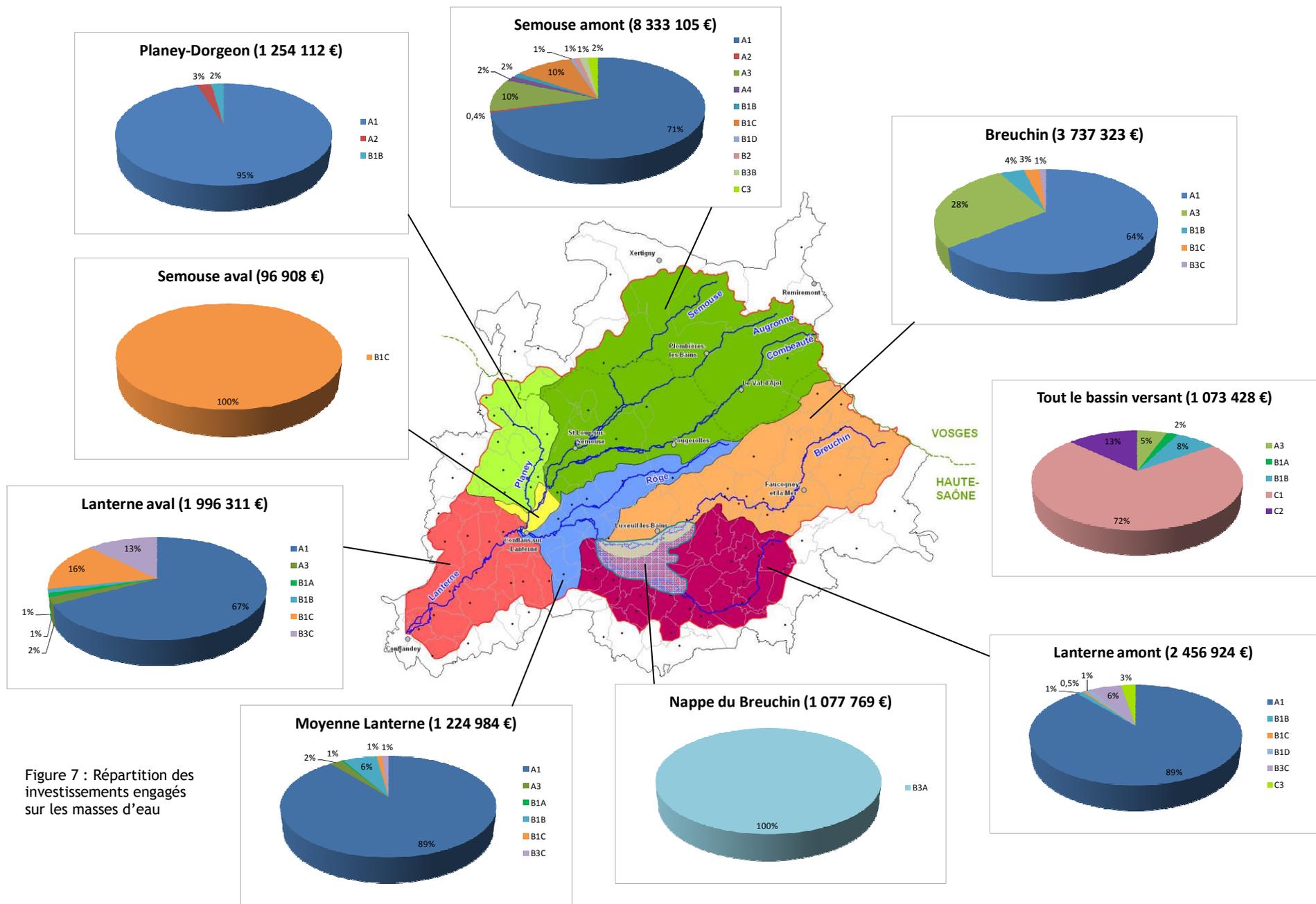


Figure 7 : Répartition des investissements engagés sur les masses d'eau

2.8. Bilan des subventions apportées par les partenaires

Les données présentées dans ce chapitre sont essentiellement basées sur les plans de financement des différentes opérations dont l'EPTB a directement connaissance ainsi que sur les tableaux de suivi d'attribution des aides tenus à jour par l'Agence de l'Eau et le Département de la Haute-Saône.

Ces données ont été croisées pour obtenir un bilan des aides apportées par les différents partenaires financiers engagés dans le Contrat de rivière. Cependant les bilans exposés ci-après présentent un certain nombre d'approximations qui sont dues :

- à l'intégration dans le bilan de montants prévisionnels d'opération qui peuvent être sous ou surestimés par rapport au montant réel final des dépenses ;
- à la prise en compte d'assiettes subventionnables différentes d'un partenaire à l'autre sur une même opération et à l'existence de coûts plafond ;
- Une connaissance non exhaustive des montants d'aides apportés par certains partenaires (Etat et Europe notamment).

Les données présentées sont donc pour l'essentiel des montants attribués et non des montants versés.

2.8.1. Présentation globale

Le montant global d'aides attribué entre 2009 et 2014 dans le cadre du Contrat de rivière est de près de 11 M€ soit un taux global d'aide de 49,4% sur le montant HT des opérations.

Ce taux global de financement est inférieur au total d'aide prévu à la signature du Contrat (52,7%).

Tableau 12 : Montant global des aides apportées sur les 5 volets d'intervention

Sous-volet d'intervention	TOTAL DES AIDES ATTRIBUEES	
	Taux	Montant
Sous total Volet A : Maîtrise des pollutions	44%	7 530 800 €
Sous total Volet B1 : Gestion des cours d'eau	74%	1 646 287 €
Sous total Volet B2 : Gestion des inondations	50%	46 315 €
Sous total Volet B3 : Gestion de la ressource en eau	52%	918 442 €
Sous total Volet C : Animation/Communication/Patrimoine	75%	842 579 €
TOTAL	49,4%	10 984 423 €

2.8.2. Aides apportées par les différents partenaires

La liste des partenaires ayant contribué au financement des opérations conduites dans le cadre du Contrat de rivière Lanterne est la suivante.

Les engagements des partenaires ont globalement été respectés.

Voir détail complet en annexe 2.

Tableau 13 : Montant des aides apportées par les différents partenaires

Partenaires	Montant d'aide attribué
Agence de l'Eau	7 653 311 €
Département de la Haute-Saône	1 435 738 €
Département des Vosges	867 610 €
Etat	457 357 €
Région Franche-Comté	249 171 €
Fonds Européens	161 231 €
Réseau Ferré de France	97 923 €
ADEME	39 944 €
Chambre d'Agriculture	1 500 €
Fédération de Pêche de Haute-Saône	17 268 €
ONF	1 899 €
Fédération de Pêche des Vosges	1 470 €
TOTAL	10 984 423 €

3. BILAN TECHNIQUE PAR VOLET D'INTERVENTION

3.1. Maîtrise des pollutions

3.1.1. Volet A1 : Assainissement domestique

Concernant les traitements :

Les priorités (P1) en termes d'implantation de nouveaux systèmes de traitement ont été respectées à l'exception des communes situées sur la vallée du Dorgeon :

- Faverney : Implantation d'une STEP d'une capacité de 1500 eqh ;
- Plombières-les-Bains : Implantation d'une STEP d'une capacité de 3100 eqh ;
- Raddon-et-Chapendu : Implantation d'une station à filtres plantés d'une capacité de 800 eqh ;
- Dampierre-les-Confians et Plainemont : Groupement de commande pour le lancement de travaux d'implantation de 2 stations à filtres plantés d'une capacité cumulée de 430 eqh.

La Commune de la Chapelle-les-Luxeuil classée en priorité 2 dans le programme d'actions a également procédé à l'implantation d'une station à filtres plantés d'une capacité de 500 EH.

Le système d'autosurveillance prévue sur la station de Breuches/Baudoncourt/Sainte-Marie a été installé conformément au programme.

Par ailleurs, 2 communes non intégrées au programme d'actions du Contrat ont procédé à des travaux d'implantation de stations de traitement des eaux usées : Briaucourt (filtre planté de 300 eqh) et Ehuns (filtre planté de 280 eqh).

Concernant la collecte :

Certaines des Communes ciblées en priorité 1 pour l'amélioration de la collecte et la mise en séparatif de leur réseau ont réalisé des tranches de travaux plus ou moins conséquentes :

- La Commune de Luxeuil a réalisé un programme de suppression des rejets directs au milieu par déploiement de son réseau de collecte sur les rues Collin, Bourgeois et du Morbief ;
- La Commune de Froideconche a mené plusieurs tranches de travaux d'amélioration de son réseau (élimination rejets directs, reprise D.O., mise en séparatif).

D'autres Communes ciblées en complément dans le document contractuel ont également procédé à des réhabilitations de réseau ou des améliorations de traitement. Il s'agit d'Aillevillers, de Fougérolles et de Saint-Loup-sur-Semouse.

Dans tous les cas, les montants engagés sont inférieurs aux montants des travaux prescrits dans les Schémas Directeurs d'Assainissement ce qui indique que plusieurs tranches de travaux sont encore nécessaires dans ce domaine.

Concernant les études d'assainissement :

Plusieurs Schémas Directeurs ont été lancés au niveau intercommunal durant le Contrat assurant une couverture quasi-complète du bassin en études d'assainissement

- SDA de la CC du Val de Semouse (actuelle Haute-Comté) pour 12 communes du bv ;
- SDA de la CC la Saône Jolie (actuelle Terres de Saône) pour 8 communes du bv ;
- SDA de la CC des Franches Communes et du Pays de Saulx (actuelle Triangle Vert) pour 17 communes du bv ;
- SDA du groupement de commande des Mille Etangs pour 16 communes du bv ;
- SDA du groupement des Belles Sources pour 15 communes du bv ;

Par ailleurs d'autres communes possèdent des SDA lancés au niveau communal (Luxeuil, Froideconche, St-Sauveur, Plombières, le Val-d'Ajol, Bellefontaine ...).

5 Communes de la CC du Pays de Luxeuil ne possèdent pas encore de SDA.

3.1.2. Volet A2 : Effluents d'élevage

Le Contrat de rivière prévoyait la mise en place de 4 opérations collectives de mise aux normes des bâtiments d'élevages de plus de 25 UGB. Deux bassins versants étaient définis comme prioritaires : ceux du Planey et de la Combeauté (70 et 88).

Les Chambres d'Agriculture 70 et 88 ont conduit les études de faisabilité sur le BV du Planey et de la Combeauté jusqu'au stade de pré-engagement des agriculteurs sur les travaux de mise aux normes de leurs installations :

- Sur le BV du Planey : 15 exploitations enquêtées et 9 pré-engagées ;
- Sur le BV de la Combeauté : 46 exploitations enquêtées en 15 pré-engagées.

Les pré-engagements n'ont pas été suffisants pour atteindre les seuils de labellisation des opérations collectives (50% des installations à mettre aux normes avant opération, 80% mises aux normes après opération).

Aucun travail de mise aux normes n'a donc eu lieu dans le cadre du Contrat de rivière bien que la situation des exploitations enquêtées, tant côté Vosges que côté Haute-Saône, le justifie (non conformité réglementaires fréquentes). Le dispositif PMBE (calendrier, auto-construction non éligibles...) n'a pas constitué la réponse la plus adaptée à ces problématiques d'élevages de taille réduite rencontrées sur les bassins versants concernées.

3.1.3. Volet A3 : Effluents industriels

Deux opérations collectives concernant le secteur industriel ont été conduites par la CCI dans le cadre du Contrat sur l'ensemble du bassin versant de la Lanterne : 1^{ère} opération lancée en 2010 et 2^{ème} lancée en 2013.

Ces opérations avaient deux axes : réduction des pollutions toxiques diffuses et réduction des volumes d'eau prélevés ou consommés par les entreprises principalement sur l'emprise de la nappe du Breuchin. Les termes initiaux du contrat de rivière portaient sur une animation à réaliser auprès de 90 entreprises et sur une enveloppe financière de 560 000 € HT de travaux et d'études sur 50% des entreprises.

Les engagements de la CCI ont été tenus en termes d'animation :

- Sur la période 2008-2009, 75 jours ont été consacrés à la réalisation du diagnostic ;
- En 2012, 66 jours ont été consacrés à l'animation de l'OP1 ;
- Et sur la période 2013-2015, 79 jours ont été consacrés à l'animation de l'OP2.

L'ensemble des entreprises définies comme prioritaires a été contactée et 49 entreprises ont été visitées. Les engagements financiers des industriels ont largement dépassés les objectifs initiaux (21 dossiers déposés pour un montant global de 2 059 515 € HT de travaux). Les investissements ont essentiellement concerné le traitement des rejets et des eaux de ruissellement, l'amélioration des stockages ou encore les améliorations de process.

3.1.4. Volet A4 : Opérations complémentaires

Le volet A4 comportait deux types d'opérations :

- Mise en place de plans de désherbage communaux ou intercommunaux ;
- Réhabilitation d'anciennes décharges d'OM ayant un impact sur les ressources en eau ou les cours d'eau (18 décharges en risque fort, 27 en risque moyen, et 16 en risque faible sur la Haute-Saône + décharge de Plombières les Bains dans les Vosges)

Concernant les plans de désherbage, un appel à projets a été lancé dans le cadre du Contrat en lien avec un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau. Il a conduit à réaliser des réunions d'informations à destination des élus et des techniciens de collectivités en lien avec le FREDON (5 réunions intercommunales réalisées). Mais aucun plan de désherbage, ni aucune acquisition de matériel de désherbage alternatif n'ont été réalisés dans le cadre du Contrat de rivière.

Concernant la réhabilitation des anciennes décharges communales :

- Le CET du Hays à Saint-Loup a fait l'objet d'une première tranche de travaux de réhabilitation dans le cadre du programme conduit par le CD70 et l'ADEME ;
- Par ailleurs, l'ancienne décharge de Plombières-les-Bains située le long de l'Augronne a fait l'objet de travaux de confortement de berge et de couverture.

3.2. Restauration et entretien des milieux aquatiques

3.2.1. Volet B1A : Reconquête du lit majeur

Le volet B1A prévoyait la restauration de 4 annexes hydrauliques (3 sur la Lanterne, 1 sur le Breuchin) et la mise en place de 4 sites pilotes de reconquêtes des espaces de mobilité sur la Lanterne, le Breuchin, la Combeauté et l'Augronne (programme d'acquisition ou de maîtrise foncière sur 71 ha, démantèlement de 10 seuils de fond et de 1000 m d'enrochements au total).

Concernant la restauration des annexes hydrauliques, 3 opérations ont eu lieu sur la Lanterne et 1 sur le Planey :

- Recréation complète d'une ancienne annexe comblée sur 400 m linéaires à Bourguignon en rive gauche ;
- Restauration légère par entretien de végétation et décapage de terre sur une annexe située à Bourguignon rive droite sur 100 ml ;
- Restauration légère par entretien de végétation et enlèvement d'embâcles sur une annexe située en amont de Mersuay sur 200 ml ;
- Restauration légère par entretien de végétation et enlèvement de bouchons de vase sur un ancien méandre à Anjeux sur 150 ml.

Par ailleurs, le Syndicat de la Lanterne a lancé une étude opérationnelle de restauration de la 3^{ème} annexe inscrite au Contrat sur Briaucourt.

Concernant les sites pilotes de restauration des espaces de mobilité, le Contrat n'a permis que de rester au stade des études. Plusieurs réunions de réflexion avec les représentants agricoles et la SAFER ont eu lieu pour aborder les questions de veille foncière et d'animation. Mais les perspectives de pertes de terrain et de démantèlement d'ouvrages de stabilisation existant ont représenté un point de blocage important.

De nombreux éléments de connaissance ont néanmoins été acquis par l'EPTB dans le cadre du Contrat sur les sites pilotes :

- Etude parcellaire et recensement des exploitations concernées ;
- Etude géodynamique destinée à estimer les surfaces de terrains perdus dans le cadre de la restauration des espaces de mobilité et à évaluer les incidences hydrauliques.

L'expertise géodynamique a permis de montrer que les surfaces de terrain potentiellement impactées par les travaux de démantèlement d'ouvrages étaient très largement inférieures au programme de maîtrise foncière prévu initialement (de l'ordre de 7 ha sur l'ensemble des sites pilotes à l'horizon 20 ans).

3.2.2. Volet B1B : Entretien et restauration du lit mineur

Conformément au programme d'actions, des programmes pluriannuels d'entretien de cours d'eau validés par DIG ont été montés sur chaque territoire de compétence intercommunal ou syndical (hors Vosges). Sept PPE ont ainsi été élaborés en 6 ans sur :

- La Combeauté,
- La basse Lanterne,
- Le Haut-Breuchin,
- Le Planey et le Dorgeon,
- La Semouse et l'Augronne,
- La Haute-Lanterne (encore en vigueur),
- Le Bas Breuchin (encore en vigueur).

L'ensemble de ces programmes s'est limité à définir les opérations ponctuelles strictement nécessaires à la préservation d'enjeux humains ou d'infrastructures. Les principes de gestion suivants ont été appliqués à l'ensemble des PPE :

- En traversée de village et en zone urbaine : favoriser les écoulements en traitant les atterrissements, les embâcles et la ripisylve en fonction de l'obstruction du lit ;
- En zone prairiales et forestières : limiter le traitement des atterrissements, des embâcles et de la ripisylve de manière à freiner les écoulements et favoriser les débordements ; limiter également le traitement des érosions de manière à respecter l'équilibre morphodynamique de la rivière ;
- Protéger en priorité les ouvrages d'art et hydrauliques, les infrastructures et les habitations par un traitement raisonné des atterrissements, des érosions, des embâcles et de la ripisylve.

Concernant l'entretien de la ripisylve et l'enlèvement d'embâcles, les interventions étant strictement ponctuelles, l'établissement d'un bilan quantitatif des différentes tranches annuelles est délicat. On peut estimer qu'un cumul d'environ 2500 m linéaires de berges ont été concernées par un entretien de végétation durant le Contrat.

Concernant la gestion des alluvions, une douzaine de dépôts ont été concernés par de la dévégétalisation et de la scarification pour une surface cumulée de 6000 m². L'efficacité de la scarification en terme de remobilisation de matériaux étant limitée en fonction des conditions hydrauliques, les dernières tranches de travaux réalisées dans le cadre du Contrat ont privilégié l'arasement et le transfert aval ou latéral de matériaux.

Concernant les restaurations de berges, 250 ml ont été stabilisées en cumulé sur la Lanterne et le Breuchin soit par fascinage soit par technique mixte. Par ailleurs, 200 ml de berges ont été retalutés et végétalisés sur le Dorgeon.

Cinq sites ont fait l'objet d'un traitement expérimental de lutte contre la renouée du Japon en utilisant différentes techniques (fauche répétée, bâchage/bouturage, ou pâturage dirigé) pour une surface cumulée de 2000 m².

Enfin, le projet de mise en défens de cours d'eau et d'installation d'abreuvoirs monté par la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône dans le cadre des mesures compensatoires de la ligne LGV pour 12 exploitations a permis de faire sortir 2 dossiers sur le ruisseau de la Bourbeuse à Breurey-les-Faverney (3 descentes aménagées et 1200 ml de clôtures installés).

3.2.3. Volet B1C : Protection des espèces patrimoniales

Ce volet comportait des fiches visant à mener des opérations de réintroduction d'écrevisses pieds blancs, à l'achat de kit de franchissement de cours d'eau pour les forestiers, à la mise en place d'une passe à poisson sur le Raddon, ainsi que 2 fiches « génériques » visant à mener des opérations de restauration des continuités latérales et longitudinales.

La restauration de la continuité écologique a largement été abordée au travers d'études stratégiques et opérationnelles menées sur les différents cours d'eau :

- Le Syndicat du Breuchin a conduit une étude diagnostic sur 27 ouvrages de la vallée du Breuchin qui a abouti à bâtir des projets de restauration sur 8 ouvrages (4 ouvrages sur le Raddon, barrage de la Lie Aux Moines, barrage de Breuchotte, barrage d'Amage, barrage de la Scierie Poirot).
- La Communauté de Communes de la Haute-Comté a réalisée une étude diagnostic sur 10 ouvrages. 2 ouvrages ont été retenus pour mener des études projet plus poussées (barrage des anciennes Usines Réunies, barrage de la Scierie Guiez). Par ailleurs, la Communauté de Commune a conduit une étude spécifique sur le barrage de Varigney qui a conduit à bâtir trois scénarios d'aménagement (effacement, arasement+rampe, rivière de contournement).
- Le syndicat de la Lanterne a lancé une étude diagnostic sur 10 ouvrages hydrauliques (en cours de réalisation).

Concernant les travaux de restauration de la continuité écologique, les réalisations suivantes ont eu lieu durant le Contrat :

- Installation d'une rivière de contournement de 20 ml sur le ruisseau du Géhard par la CC des Vosges Méridionales avec l'assistance de la Fédération de Pêche des Vosges ;
- Programme de remplacement de 7 buses par des ponts cadres sur le ruisseau du Clos Champ Tenon par la Fédération de Pêche de Haute-Saône ;
- Restauration d'un tronçon canalisé sur le ruisseau du Cerisier à la Confluence avec la Combeauté par la Fédération de Pêche de Haute-Saône ;
- Arasement de 80 cm du radier du Pont de Mersuay sur la Lanterne et mise en place d'une passe à poissons par le Conseil Départemental de la Haute-Saône dans le cadre des travaux de restauration du Pont ;
- Effacement de 2 seuils sur le Raddon aval par le Syndicat du Breuchin.

3.2.4. Volet B1D : Gestion des étangs

Ce volet prévoyait l'acquisition d'étangs avec mise en place de plans de gestion (préférentiellement étangs accompagnés de tourbières selon opportunités), ainsi que la réalisation de travaux de mise aux normes sur les étangs situés dans les bassins versants des ruisseaux classés en APPB écrevisses pieds blancs dans le cadre d'une procédure type DIG.

Seulement deux opérations ont vu le jour dans le cadre du Contrat concernant les étangs :

- Mise en dérivation de l'étang communal de Corbenay par la Commune avec l'assistance de la Fédération de Pêche de Haute-Saône ;
- Opération de lutte contre l'écrevisse du Pacifique sur l'étang Communal et un étang privé sur la Commune de Lantenot.

Un guide des bonnes pratiques de gestion des étangs a également été rédigé par l'EPTB (voir volet communication).

3.3. Gestion des inondations

Ce volet prévoyait la réalisation d'une étude hydraulique globale sur le Val de Semouse et de 5 études hydrauliques localisées, la réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur la Lanterne et la Val de Semouse, ainsi que la mise en place d'un ouvrage de décharge au niveau du pont des baraques Chardin sur la Combeauté.

Seule une étude hydraulique globale a été réalisée sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Semouse conformément au programme (étude hydrologique, modélisation hydraulique, définition de l'emprise des zones inondables). Cette étude a produit un programme d'actions visant à définir les modalités d'équipement et de gestion des ouvrages hydrauliques ayant un impact sur les inondations, ainsi que les côtes d'entretien des bancs d'alluvions situés en traversées urbaines.

3.4. Gestion de la ressource en eau

Ce volet comportait un sous volet B3A concernant spécifiquement gestion de la nappe du Breuchin et visant à mettre en place un réseau de suivi et un protocole de gestion des eaux de la nappe. Il comportait également un sous volet B3B consacré à l'optimisation de l'AEP sur le territoire du Val de Semouse et le reste du BV.

Le volet « nappe du Breuchin » a largement été développé dans le cadre du Contrat :

- Un Comité suivi réunissant l'ensemble des préleveurs et des partenaires concernés par la gestion a été mis en place et s'est réuni à 3 reprises sur 2010 et 2011. Il a été dissout au moment de l'installation de la CLE de la nappe du Breuchin ;
- La nappe a fait l'objet d'une étude de définition des volumes maximums prélevables et de délimitation des ressources majeures ;
- Le Syndicat Mixte des Eaux du Breuchin a installé un réseau de suivi quantitatif composé de 4 piézomètres et de 2 stations limnimétriques ;
- La Commune de Luxeuil-les-Bains a conduit un Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable afin notamment d'améliorer son rendement réseau ;
- La Commune de Froideconche a procédé à des travaux de restauration de son réseau afin d'améliorer son rendement.

Les démarches engagées sur la nappe ont conduit à lancer la rédaction d'un SAGE sur un périmètre concernant la vallée du Breuchin et la vallée de la Haute-Lanterne.

Dans le cadre du Contrat, plusieurs procédures de protection de captages ou de mises aux normes des périmètres de protection ont été engagées sur l'ensemble du bassin versant sur les collectivités suivantes :

- Communes d'Aillevillers, Corbenay, Faucogney, Magnoncourt, Mersuay, Provenchère, Saint-Loup ;
- Syndicats des Beiges, du Bois des Hauts, du Vallon des Canes, Hauteville-Francalmont.

3.5. Animation/communication/patrimoine

3.5.1. Volet C1 : Animation du Contrat

Un poste d'animateur en charge du secrétariat technique du Comité de rivière, ainsi qu'un poste de technicien de rivière ont été affectés sur le bassin versant durant la totalité du Contrat de rivière.

L'équipe d'animation avait en charge l'organisation des réunions de travail, la coordination entre les différents partenaires intervenant dans le cadre du Contrat, ainsi que l'assistance technique et administrative auprès des maîtres d'ouvrages locaux (établissement de dossiers réglementaires, de cahiers des charges d'études et de travaux, suivi des opérations).

Au cours des six années du Contrat les réunions du Comité de rivière ont été les suivantes :

- Assemblée plénière : 9 réunions
- Comité de pilotage : 14 réunions
- Comité technique : 13 réunions

A partir de 2011, la cellule d'animation s'est engagée dans l'émergence et la rédaction du SAGE de la nappe du Breuchin avec :

- En 2011 : la rédaction d'un dossier préalable à la définition du périmètre du SAGE ;
- De 2013 à 2014 : la rédaction de l'état des lieux du SAGE et l'organisation de 4 réunions de la CLE et de 9 réunions de commissions de travail.

3.5.2. Volet C2 : Communication

Les projets suivants ont vu le jour dans le cadre du programme de communication :

- 4 sessions « classes d'eau » ont été conduites par l'EPTB, La Fédération de Pêche de Haute-Saône et la Maison de la Nature des Vosges Saônoises (62 classes concernées en 4 ans).
- 1 plaquette technique sur les bonnes pratiques de gestion des étangs a été élaborée conjointement avec le Contrat de rivière de l'Ognon (12 pages envoyées à 1100 propriétaires) ;
- 1 plaquette technique sur l'entretien a été éditée par l'EPTB Saône et Doubs et cofinancées par les Communautés Communes et les Syndicats de rivière (8 pages édité à 3150 exemplaires et mis en libre service dans les mairies) ;
- 6 bulletins d'informations exposant les bilans financiers et techniques annuels (4 à 6 pages édité à 450 exemplaires et envoyé aux Communes et membres du Comité de rivière) ;
- Création d'une page Internet « Contrat de rivière de la Lanterne » et d'une page « SAGE de la nappe du Breuchin » sur le site de l'EPTB.

3.5.3. Volet C3 : Patrimoine naturel et bâti

Deux tourbières ont fait l'objet d'acquisition, de rédaction de plans de gestion et de travaux de restauration sur le Département des Vosges par le Conservatoire des sites lorrains (tourbière de l'étang d'Avaux au Val-d'Ajol sur une surface de 7 ha, tourbière de la Pierrache à Bellefontaine sur une surface de 20 ha).

La Commune de Francheville a procédé à l'acquisition de 17,8 ha de zones humides le long de la Lanterne. La rédaction du plan de gestion par le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté est en attente.

ANNEXE 1 : Liste des opérations lancées dans le cadre du Contrat de rivière

VOLET A1 : MAÎTRISE DES POLLUTIONS DOMESTIQUES

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
A1.1	Assainissement de la commune de Luxeuil - Elimination des rejets directs - Réhabilitation des réseaux, gestion des eaux pluviales	Commune de Luxeuil	1 194 057 €		
→ A1.1	Assainissement de la commune de Luxeuil - Elimination des rejets directs - Rues Collin, Bourgeois et du Morbief	Commune de Luxeuil		3	217 172 €
→ A1.1	1ère campagne RSDE sur la STEP de Luxeuil	CCPL		3	4 736 €
A1.2	Assainissement de la commune de Saint-Sauveur - Mise en séparatif, gestion des eaux pluviales	Commune Saint-Sauveur	731 755 €		
→ A1.2	Révision du SDA de la commune de Saint-Sauveur	Commune Saint-Sauveur		3	91 416 €
A1.3	Assainissement de la commune de Froideconche - Mise en séparatif Rue Géla	Commune de Froideconche	986 000 €		
→ A1.3	Assainissement de la commune de Froideconche - 1ère tranche : élimination des rejets directs + D.O.	Commune de Froideconche		3	151 622 €
→ A1.3	Assainissement de la commune de Froideconche - tranche 2009 : Amélioration des réseaux			3	125 200 €
A1.4	Assainissement des communes du Syndicat de Breuches -travaux récurrents éventuels à l'issue de la tranche engagée en 2007	SI d'assainissement de Breuches	89 370 €		
→ A1.4	Assainissement des communes du Syndicat de Breuches - Travaux et équipements pour la mise en œuvre du réseau de surveillance de la STEP	SI d'assainissement de Breuches		3	86 997 €
A1.5	Assainissement de la commune de Favernay - Implantation STEP, Réhabilitation des réseaux	Commune de Favernay	2 116 000 €		
→ A1.5	Assainissement de la commune de Favernay - 1ère tranche de travaux 2010 implantation STEP	Commune de Favernay		3	1 801 247 €
A1.6	Assainissement de la commune de Bétoncourt-Saint-Pancras - Implantation unité de traitement	Commune de Bétoncourt-Saint-Pancras	214 300 €		
A1.7	Assainissement de la commune de Dampierre-les-Confians - Canalisation principale, branchements, poste de relevage, filtre planté de roseaux	Commune de Dampierre-les-Confians	780 750 €		
→ A1.7	Assainissement de la commune de Dampierre-les-Confians et de Plainemont - Canalisation principale, branchements, poste de relevage, Traitement	Commune de Dampierre-les-Confians		1	1 107 082 €
A1.8	Assainissement de la commune de Fontenois-la-Ville - Implantation d'une unité de traitement	Commune de Fontenois-la-Ville	590 390 €		
A1.9	Assainissement de la commune de Plombières-les-Bains - Implantation de 2 unités de traitement	Commune de Plombières-les-Bains	8 831 100 €		
→ A1.9	Assainissement de la commune de Plombières-les-Bains - Tranche 2010/2011 : Réseau de collecte "Augronne canalisée", réseau de transfert, STEP, Poste de refoulement de Ruaux	Commune de Plombières-les-Bains		3	3 951 620 €
A1.10	Assainissement de la commune de Raddon-et Chapendu - Implantation d'une unité de traitement de 800 EH, création du réseau de transport et EU + déversoirs	Commune de Raddon	1 480 000 €		
→ A1.10	Assainissement de la commune de Raddon-et Chapendu - Implantation d'une unité de traitement de 800 EH, création du réseau de transport et EU + déversoirs	Commune de Raddon		3	1 253 169 €
A1.11	Assainissement de la commune de la Chapelle-les-Luxeuil - Implantation d'une unité de traitement	Commune de la Chapelle-les-Luxeuil	1 040 900 €		
→ A1.11	Assainissement de la commune de la Chapelle-les-Luxeuil - Tranche 1 : Mise en place du réseau de collecte	Commune de la Chapelle-les-Luxeuil		3	582 666 €
→ A1.11	Assainissement de la commune de la Chapelle-les-Luxeuil - Tranche 2 : Réseau de transport + Rhizosphère	Commune de la Chapelle-les-Luxeuil		3	583 270 €
A1.12	Assainissement de la commune de Citers - Réhabilitation réseau	Commune de Citers	300 000 €		
A1.13	Assainissement de la commune de Brotte-les-Luxeuil - Implantation traitement	Commune de Brotte-les-Luxeuil	575 200 €		
A1.14	Assainissement de la commune de Visoncourt - ANC	Commune de Visoncourt	172 075 €		
A1.15	Assainissement de la commune de Ailloncourt - Implantation traitement	Commune de Ailloncourt	875 500 €		
A1.16	Assainissement de la commune de Equevilley - Implantation traitement	Commune de Equevilley	674 800 €		
A1.17	Assainissement de la commune de Bourguignon-les-Confians - Implantation traitement	Commune de Bourguignon-les-Confians	438 606 €		
A1.18	Programme d'études SDA	Communautés de communes	570 000 €		
→ A1.18	SDA des Franches communes	CCFC		3	121 000 €
→ A1.18	SDA de la Saône Jolie	CCSJ		3	146 000 €
→ A1.18	SDA de la CCVS (1ère + 2nde étude)	CCVS		3	205 974 €
→ A1.18	SDA Haut-Breuchin - AMO	Groupeement de commande		3	25 500 €
→ A1.18	SDA Haut-Breuchin - Etude	Groupeement de commande		3	122 535 €
→ A1.18	SDA des Belles Sources	Groupeement de commande		3	87 592 €
Op. Cpl.	Assainissement de la commune de Briaucourt T1+T2+T3	Commune de Briaucourt		3	685 100 €
Op. Cpl.	Extension des réseaux de collecte rue de la besse et impasse de la noue Aubin	Commune de Corbenay		3	49 051 €
Op. Cpl.	Diagnostic de la STEP de Saint-Loup-sur-Semouse	Syndicat Intercommunal		3	21 820 €
Op. Cpl.	Réhabilitation du réseau EU rues Lacombe, Haut Champs, général de Gaulle tranche 2013	Commune d'Aillevillers		3	210 827 €
Op. Cpl.	Réhabilitation de la lagune du Lyaumont	Commune d'Aillevillers		3	197 324 €
Op. Cpl.	Abelcourt : Mise en séparatif de plusieurs rues	Commune d'Abelcourt		1	154 486 €
Op. Cpl.	Ehuns : création d'un filtre planté de roseaux de 280 eqh, réseaux de transfert, réhabilitation du réseau	Commune de Ehuns		1	654 499 €
Op. Cpl.	Mersuay :réhabilitation du réseau	Commune de Mersuay		1	49 064 €
Op. Cpl.	Réhabilitation groupée de 37 ANC	CCVS		2	397 705 €
Op. Cpl.	Optimisation de la station d'épuration en termes d'équipements	Syndicat d'assainissement de Saint-Loup		2	75 416 €
Op. Cpl.	Réhabilitation du réseau d'assainissement rue du Haut et collecteur dans le champs	Commune de Magnoncourt		2	35 731 €
Op. Cpl.	La Villedieu - Réhabilitation réseau assainissement unitaire Grande Rue	Commune de la Villedieu-en-Fontenette		2	408 570 €
Op. Cpl.	Création réseau de transport EU chemin communal , Mise en séparatif secteurs 16 et 17 tranche 2014/2015	Commune de Fougerolles		2	732 822 €
				BILAN A1	14 744 007 €

A1.1	Fiches engagées avec montant initial inscrit au contrat
→ A1.1	Opérations relatives aux fiches engagées et montant correspondant
A1.6	Fiches non engagées
Op. Cpl.	Opérations complémentaires rattachées au bilan

VOLET A2 : MAÎTRISE DES POLLUTIONS AGRICOLES

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
A2.1	Phase 1 : étude faisabilité	CA70 et CA 88	64 925 €		
→ A2.1	Phase 1 : étude faisabilité PLANEY	CA70 et CA 88	11 760 €	3	13 020 €
→ A2.1	Phase 1 : étude faisabilité COMBEAUTE - 70	CA70 et CA 88	11 760 €	3	18 324 €
→ A2.1	Phase 1 : étude faisabilité COMBEAUTE - 88	CA70 et CA 88	11 760 €	3	17 815 €
A2.2	Phase 2 : étude collective des pratiques d'épandage sur le Planey	CA70 et CA 88	24 010 €	2	6 617 €
A2.3	Phase 3a : Etudes individuelles, plans d'épandage	Agriculteurs	72 000 €	0	
A2.4	Phase 3b : Travaux de mise en conformité	Agriculteurs	3 910 000 €	0	
A2.5	Phase 3c : assistance technique à l'épandage	Agriculteurs	189 000 €	0	
A2.6	Phase 4 : suivi, évaluation	CA70 et CA 88	29 400 €		
→ A2.6	Phase 4 : suivi, évaluation sur le SBV du Planey	CA70		3	4 950 €
→ A2.6	PLANEY Evaluation de l'état initial de la qualité des eaux - 2011	EPTB Saône et Doubs		3	6 800 €
				BILAN A2	67 526 €

VOLET A3 : MAÎTRISE DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
A3.1	Réduction des pollutions toxiques	Entreprises	360 000 €		
→ A3.1	Séparateurs d'hydrocarbures chez PARISOT MEUBLES	Entreprises		2	24 149 €
→ A3.1	Mise en place d'une installation de lavage de rouleau de peinture chez GERDIL	Entreprises		3	2 040 €
→ A3.1	Mise en place d'un déboureur chez LUFKIN France	Entreprises		3	3 300 €
→ A3.1	SITA Favemey - Suivi RSDE et supervision autosurveillance	Entreprises		2	64 783 €
→ A3.1	Fers et Métaux - Bâtiments de stockage + dalle béton	Entreprises		1	134 345 €
→ A3.1	Fers et Métaux - Etude de sols et curage des réseaux	Entreprises		2	27 354 €
→ A3.1	Tréfilerie du Beuchot - Etude de sol	Entreprises		1	17 200 €
→ A3.1	Traitement des pollutions au Garage de la Combeauté à Fougerolles	Entreprises		3	27 625 €
→ A3.1	DS Automobile - Pollution pluviales	Entreprises		2	17 496 €
→ A3.1	Prévention des pollutions accidentelles chez De Buyer	Entreprises		2	116 551 €
→ A3.1	Garage Danis - Réduction des pollutions diffuses	Entreprises		1	3 847 €
→ A3.1	Distilleries Peureux - Maîtrise des pollutions accidentelles et traitement des eaux pluviales	Entreprises		1	515 304 €
→ A3.1	Johnson Control - Réalisation diagnostic réseaux & mise place vanne obturation au niveau du rejet des eaux pluviales	Entreprises		1	9 279 €
A3.2	Préservation de la nappe du Breuchin	Entreprises	200 000 €		
→ A3.2	Amélioration du process chez PSL - substitution du perchlorethylène et bassin de rétention	Entreprises		1	46 500 €
→ A3.2	Etude sol et mise en place de 3 déboueurs chez DELAGRAVE	Entreprises		2	96 056 €
→ A3.2	Mise en place d'une installation de lavage de rouleau de peinture chez NOVOPEINT	Entreprises		3	2 400 €
→ A3.2	Traitement eaux de lavage et mise en place d'un déboureur chez CATTIN	Entreprises		2	36 980 €
→ A3.2	KNAUF - Réfection des réseaux+ protection de captage+amélioration des conditions de stockage des produits dangereux	Entreprises		1	711 353 €
→ A3.2	BOURLIER - Amélioration des conditions de stockage des déchets dangereux	Entreprises		3	14 900 €
→ A3.2	Garage Romary - Réduction des pollutions accidentelles	Entreprises		1	65 312 €
→ A3.2	Proflux - Réduction des pollutions pluviales	Entreprises		1	22 817 €
→ A3.2	Scierie Genet - Mise aux stations stations carburant et maîtrise des pollutions pluviales	Entreprises		2	41 323 €
A3.1 et A3.2	Mission d'animation "industrie" OP1 et OP2	CCI 70	68 750 €	3	58 600 €
				BILAN A3	2 059 515 €

VOLET A4 : MESURES COMPLEMENTAIRES

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
A4.1	Mise en place de plans de désherbage communaux	com. de com.	54 038 €	0	
A4.2	Réhabilitation des anciennes décharges en Haute-Saône - Etude	com. de com.	241 260 €	0	
A4.2	Réhabilitation des anciennes décharges en Haute-Saône - Travaux	com. de com.	187 110 €		
→ A4.2	Réhabilitation du CET du Hays - Etude + travaux tranche 1	com. de com.	187 110 €	2	147 040 €
A4.3	Réhabilitation de l'ancienne décharge de Plombières-les-Bains	à préciser	152 540 €	0	
				BILAN A4	147 040 €

- A1.1 Fiches engagées avec montant initial inscrit au contrat
- A1.1 Opérations relatives aux fiches engagées et montant correspondant
- A1.6 Fiches non engagées
- Op. Cpl. Opérations complémentaires rattachées au bilan

VOLET B1A : RESTAURATION ECOLOGIQUE - RECONQUÊTE DU LIT MAJEUR

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B1A1	Restauration d'une annexe hydraulique à Briaucourt	SIA Bassin de la Lanterne	5 000 €		
B1A3	Restauration de 2 annexes hydrauliques sur Bourguignon	SIA Bassin de la Lanterne	11 500 €		
→ B1A1, B1A3	Etat initial annexes de Bourguignon et de Briaucourt	SIA Bassin de la Lanterne		3	8 210 €
→ B1A1, B1A3	Inventaire batraciens Noue de la Petite Jeanne Bourguignon par le CREN	EPTB		3	1 572 €
→ B1A3	Restauration de la noue de la petite Jeanne - annexes hydrauliques sur Bourguignon rive gauche	SIA Bassin de la Lanterne		3	14 590 €
→ B1A3	Réparations de la noue de la petite Jeanne après les crues de 2011	SIA Bassin de la Lanterne		3	7 860 €
→ B1A3	Restauration du bras de l'ancienne Lanterne - annexes hydrauliques sur Bourguignon rive droite	SIA Bassin de la Lanterne		2	8 640 €
B1A2	Gestion du site pilote de reconquête de l'espace de mobilité sur la Lanterne Tranche 1	CCVS	75 000 €	0	
B1A2	Gestion du site pilote de reconquête de l'espace de mobilité sur la Lanterne Tranche 2,3,4	SIA Bassin de la Lanterne	72 000 €	0	
B1A2	Gestion du site pilote de reconquête de l'espace de mobilité sur la Lanterne Tranche conditionnelle	à préciser	30 000 €	0	
B1A4	Gestion du site pilote de reconquête de l'espace de mobilité sur le Breuchin	SITA Breuchin	53 000 €	0	
B1A6	Gestion du site pilote de reconquête de l'espace de mobilité sur l'Augronne et la Semouse	CCVS	102 000 €	0	
B1A7	Gestion du site pilote de reconquête de l'espace de mobilité sur la Combeauté	CCVS	51 000 €	0	
B1A2, B1A4, B1A6, B1A7	Expertise sur l'évolution attendue du tracé des cours d'eau dans l'emprise des sites pilotes	EPTB Saône et Doubs		3	21 950 €
B1A5	Restauration d'une annexe hydraulique sur Breuches	SITA Breuchin	23 000 €	0	
B1A8	Renaturation du Dorgeon sur sa partie aval	SIA Planey Dorgeon	200 000 €	0	
BILAN B1A					62 822 €

- A1.1** Fiches engagées avec montant initial inscrit au contrat
- A1.1 Opérations relatives aux fiches engagées et montant correspondant
- A1.6 Fiches non engagées
- Op. Cpl. Opérations complémentaires rattachées au bilan

VOLET B1B : ENTRETIEN ET VALORISATION DU LIT MINEUR

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B1B1	Amélioration des conditions de franchissement et d'abreuvement du bétail	Agriculteurs avec accompagnement de la Chambre	163 070 €		
→ B1B1	Amélioration des conditions de franchissement et d'abreuvement du bétail	Agriculteurs avec accompagnement de la Chambre		2	81 875 €
B1B2	Plan pluriannuel d'entretien pour le SI Bassin de la Lanterne - Partie Avale - incluses B1B5 et B1B6	SIA Bassin de la Lanterne	40 000 €		
→ B1B5	Protections préventives du Pont de Briaucourt - voir PPE Lanterne	SIA Bassin de la Lanterne	13 500 €		
→ B1B6	Gestion de l'atterrissement du Pont de Conflans - voir PPE Lanterne	SIA Bassin de la Lanterne	9 500 €		
→ B1B6	Gestion de l'atterrissement du Pont de Conflans Tranche conditionnelle	SIA Bassin de la Lanterne	5 000 €		
→ B1B2	Plan pluriannuel d'entretien pour le SI Bassin de la Lanterne - Partie Avale - incluses B1B5 et B1B6 - Tranche 2010	SIA Bassin de la Lanterne		3	25 410 €
→ B1B2	Plan pluriannuel d'entretien pour le SI Bassin de la Lanterne - Partie Avale - incluses B1B5 et B1B6 - Tranche 2011	SIA Bassin de la Lanterne		3	11 905 €
→ B1B2	Plan pluriannuel d'entretien pour le SI Bassin de la Lanterne - Partie Avale - incluses B1B5 et B1B6 - Tranche 2012	SIA Bassin de la Lanterne		3	23 095 €
→ B1B2	Plan pluriannuel d'entretien pour le SI Bassin de la Lanterne - Partie Avale + partie amont - Tranche 2013	SIA Bassin de la Lanterne		3	21 156 €
→ B1B2	Plan pluriannuel d'entretien pour le SI Bassin de la Lanterne - Partie Avale + partie amont - Tranche 2014	SIA Bassin de la Lanterne		3	23 150 €
Op. Cpl.	Protection de berge à Quers	SIA Bassin de la Lanterne		3	6 900 €
B1B3	Réhabilitation du Déversoir de Baudoncourt	SIA Bassin de la Lanterne	60 000 €	0	
B1B4	Protection de la D28 à Ormoiche	CG 70	370 000 €	0	
B1B7	Elaboration du PPE de la Basse Lanterne sur le DPF	Syndicat de la Basse Lanterne	25 000 €		
→ B1B7	Elaboration du PPE de la Basse Lanterne sur le DPF	Etat		3	20 000 €
B1B8	Protection de berges au niveau des Sablières de Mersuay - Phase 1 - Traitement des atterrissements	Etat	11 500 €	3	11 000 €
B1B8	Protection de berges au niveau des Sablières de Mersuay - Phase 2	Etat	3 000 €	0	
B1B8	Protection de berges au niveau des Sablières de Mersuay - Phase 3	Etat	30 000 €	0	
B1B8	Protection de berges au niveau des Sablières de Mersuay - Phase 4	à préciser	10 000 €	0	
B1B8	Protection de berges au niveau des Sablières de Mersuay - Phase 5	à préciser	96 000 €	0	
B1B9	Plan pluriannuel d'entretien pour le SITA Breuchin sur le Haut-Breuchin	SITA Breuchin	40 000 €		
→ B1B9	Plan pluriannuel d'entretien pour le SITA Breuchin sur le Haut-Breuchin - Tranche 2011	SITA Breuchin		3	11 941 €
→ B1B9	Plan pluriannuel d'entretien pour le SITA Breuchin sur le Haut-Breuchin - Tranche 2012	SITA Breuchin		3	3 195 €
→ B1B9	Plan pluriannuel d'entretien pour le SITA Breuchin sur le Bas-Breuchin - DIG validée sur 3 ans	SITA Breuchin		1	40 150 €
B1B10	Recensement des ouvrages hydrauliques sur la vallée du Breuchin	SITA Breuchin		3	33 081 €
B1B11	Gestion de l'atterrissement Au lieu dit Breuches les Faucongy	SITA Breuchin		3	10 970 €
B1B11	Gestion de l'atterrissement Au lieu dit Breuches les Faucongy Tranche conditionnelle	SITA Breuchin		0	
B1B12	Traitement de l'atterrissement en aval des Longeures	SITA Breuchin	9 000 €	0	
B1B13	Protection de berge en aval des Longeures	SITA Breuchin	5 670 €	0	
B1B14	Répartiteur de débit à Saint-Sauveur au niveau des Prés gâtés	SITA Breuchin	30 500 €		
→ B1B14	Répartiteur de débit à Saint-Sauveur au niveau des Prés gâtés - Maîtrise d'œuvre + travaux	SITA Breuchin		3	58 968 €
B1B15	Protection de berge et réfection de la prise d'eau de l'ancienne scierie de Breuches	SITA Breuchin	30 500 €	0	
B1B16	Plan pluriannuel d'entretien pour la CCVS	CCVS	40 000 €		
→ B1B18	Traitement de l'atterrissement à l'amont du pont de la D57 à Aillevillers	CCVS	9 000 €		
→ B1B20	Traitement des atterrissements au niveau de l'ancienne filature de Fougerolles-le-Château (voir PPE Combeauté B1B16)	CCVS	2 500 €		
→ B1B21	Traitement de l'atterrissement au pont des baraques Chardin (voir PPE Combeauté B1B16)	CCVS	3 500 €		
→ B1B21	Traitement de l'atterrissement au pont des baraques Chardin - Tranche conditionnelle	CCVS	3 500 €		
→ B1B16	PPE Combeauté CCVS tranche 2009 incluses B1B20 et B1B21	CCVS		3	16 826 €
→ B1B16	PPE Combeauté CCVS tranche 2010 incluses B1B20 et B1B21	CCVS		3	11 300 €
→ B1B16	PPE Combeauté CCVS tranche 2011 incluses B1B20 et B1B21	CCVS		3	8 957 €
→ B1B16	PPE Combeauté CCVS tranche 2012 incluses B1B20 et B1B21	CCVS		3	5 295 €
→ B1B16	PPE Semouse/Augronne CCVS tranche 2012 incluses B1B20 et B1B21	CCVS		3	15 324 €
→ B1B16	PPE Semouse/Augronne + PPE Combeauté CCVS tranche 2013	CCVS		3	15 285 €
→ B1B16	PPE Semouse/Augronne + PPE Combeauté CCVS tranche 2014	CCVS		3	40 455 €
B1B18	Traitement de l'atterrissement à l'amont du pont de la D57 à Aillevillers - Tranche Conditionnelle	CCVS	6 000 €	0	
B1B20	Traitement des atterrissements au niveau de l'ancienne filature de Fougerolles-le-Château - Tranche conditionnelle	CCVS	2 500 €	0	
B1B17	Plan pluriannuel d'entretien pour le territoire vosgien	à préciser	45 000 €		
→ B1B17	Programme de lutte contre la Renouée sur le territoire vosgien	CCVM		3	12 335 €
B1B19	Gestion des ouvrages de la Semouse Vosgiennes	à préciser	22 000 €	0	
B1B22	Protection de berge au niveau des sablières de Saint-Loup	CCVS	6 500 €	0	
B1B23	Plan pluriannuel d'entretien pour le Syndicat du Planey-Dorgeon	SIA Planey Dorgeon	20 000 €		
→ B1B23	Plan pluriannuel d'entretien pour le Syndicat du Planey-Dorgeon - Tranche 2012	SIA Planey Dorgeon		3	16 707 €
→ B1B23	Plan pluriannuel d'entretien pour le Syndicat du Planey-Dorgeon - Tranche 2013	SIA Planey Dorgeon		2	11 344 €
BILAN B1B					536 624 €

- A1.1 Fiches engagées avec montant initial inscrit au contrat
- A1.1 Opérations relatives aux fiches engagées et montant correspondant
- A1.6 Fiches non engagées
- Op. Cpl. Opérations complémentaires rattachées au bilan

VOLET B1C : PROTECTION DES ESPECES PATRIMONIALES

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B1C1	Opérations de réintroduction d'écrevisse à pieds blancs	Fédération de pêche	15 000 €	0	
B1C2	Achat et mise à disposition de Kits de franchissement de cours d'eau pour les exploitants forestiers	Com de Com.	35 000 €	0	
B1C3	Mise en place d'une passe à poisson sur le Raddon sur la Commune de Raddon-et-Chapendu	SITA Breuchin	60 000 €	1	
B1C4	Programme global de restauration de la continuité piscicole	Fédération de pêche	150 000 €		
→ B1C4	Installation d'une passe à poissons sur le Géhard au Val d'Ajol	CC3R		3	11 230,5 €
→ B1C4	Travaux complémentaires à la Dérivation de l'étang communal de Corbenay - Continuité biologique sur le Ruisseau du Clos Champs Tenon	Fédération de pêche		3	44 561 €
→ B1C4	Rétablissement de la continuité entre le ruisseau des Cerisiers et l'Augronne	Fédération de pêche		3	7 716 €
→ B1C4	Rétablissement de la continuité piscicole sur l'Augronne canalisée à Plombières	Commune de Plombières-les-Bains		1	200 000 €
→ B1C4	Restauration de la continuité écologique du Breuchin au niveau du barrage de Breuchotte - MOE + Travaux	SITA Breuchin		1	60 000 €
→ B1C4	Etude complémentaire du barrage de Breuchotte	SITA Breuchin		2	4 305 €
→ B1C4	Restauration physique du ruisseau du Clos Champ Tenon au niveau de la CFP - Etude préalable	Commune de Corbenay		3	14 650 €
→ B1C4	Restauration physique du ruisseau du Clos Champ Tenon au niveau de la CFP - MOE+travaux	Fédération de pêche		2	145 350 €
→ B1C4	Restauration de la continuité écologique de la Semouse au niveau du Barrage de Varigney - Etude préalable	CCVS		2	22 908 €
→ B1C4	Restauration de la continuité écologique de la Semouse au niveau du Barrage de Varigney - Travaux	CCVS		1	74 000 €
→ B1C4	Etude des ouvrages hydrauliques du Val de Semouse	CCVS		2	48 850 €
→ B1C4	Création d'une passe à poisson sur l'ouvrage de la filature Antoine à Fougerolles	Propriétaire		3	71 489 €
→ B1C4	Restauration de la continuité du Breuchin au niveau du Moulin d'Amage - etude préalable	SITA Breuchin		3	32 654 €
→ B1C4	Arasement du seuil du pont de Mersuay	CG70		3	219 696 €
→ B1C4	Etude d'aménagement du seuil de l'entreprise Peureux	Propriétaire		2	17 406 €
→ B1C4	Etude des ouvrages hydrauliques de la vallée de la Lanterne	SIA Bassin de la Lanterne		2	35 000 €
→ B1C4	Effacement de 2 seuils sur le Raddon	SITA Breuchin		3	2 958 €
B1C5	Programme global de restauration d'annexes hydrauliques	Fédération de pêche	75 000 €	0	
				BILAN B1C	1 012 773 €

VOLET B1D : GESTION DES ETANGS

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B1D1	Achat et mise à disposition de Kits PVC permettant d'évacuer le trop plein par le fond	Communautés de communes à déterminer	6 000 €	0	
B1D2	Achat de filets de pêche	ADEPAM ou collectivités à déterminer	10 000 €	0	
B1D3	Acquisition de 20 Ha d'étangs et mise en place de plans de gestion	Collectivités à déterminer	400 000 €	0	
B1D4	DIG visant à réaliser des travaux et des aménagements d'étangs sous maîtrise d'ouvrage publique	Collectivités à déterminer	57 475 €	0	
→ B1D4	Dérivation de l'étang communal de Corbenay	Commune		3	50 000 €
Op. Cpl.	Lutte contre l'écrevisse du Pacifique sur 2 étangs de la commune de Lantenot	Commune+privé		2	27 083 €
				BILAN B1D	77 083 €

VOLET B2 : GESTION DES INONDATIONS

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B2.1	Elargissement d'un ouvrage de décharge sous la D64 - Tranche 1,2,3	CCVS	34 000 €	0	
B2.1	Elargissement d'un ouvrage de décharge sous la D64 - Tranche 4	CCVS	150 000 €	0	
B2.2	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur les bâtiments sur le territoire de la CCVS	à préciser	296 000 €	0	
B2.3	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur les infrastructures en réseaux de la CCVS	à préciser	40 000 €	0	
B2.4	Communication sur les risques et pose de repères de crues sur le territoire de la CCVS	à préciser	18 000 €	0	
B2.5	Etude hydraulique globale sur la masse d'eau Semouse amont	CCVS	50 000 €	3	92 630 €
B2.6	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur les bâtiments sur la Lanterne et le Breuchin	à préciser	144 500 €	0	
B2.7	Communication sur les risques et pose de repères de crues sur la Lanterne et le Breuchin	à préciser	10 500 €	0	
B2.8	Réalisation d'études d'aléas localisées sur les secteurs non couverts par des PPRI	à préciser	100 000 €	0	
				BILAN B2	92 630 €

- A1.1 Fiches engagées avec montant initial inscrit au contrat
- A1.1 Opérations relatives aux fiches engagées et montant correspondant
- A1.6 Fiches non engagées
- Op. Cpl. Opérations complémentaires rattachées au bilan

VOLET B3A : GESTION DE LA NAPPE DU BREUCHIN

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B3A1	Mise en place d'un dispositif de suivi opérationnel : réseau de piezomètres, limnigraphes et qualifomètres à mesure continue + fonctionnement sur 5 ans	SMEB, en collaboration avec les collectivités locales	964 500 €		
→ B3A1	Dispositif de suivi quantitatif de la nappe du Breuchin - Installation et fonctionnement sur 3 ans	SMEB		2	97 700 €
B3A2	Définition d'un plan d'alerte pour la nappe du Breuchin	collectivités compétentes prélevant dans le nappe	22 500 €	0	
B3A3	Recensement des prélèvements dans la nappe du Breuchin	collectivités compétentes prélevant dans le nappe	36 750 €	0	
B3A4	Réalisation de diagnostics sur les réseaux AEP	collectivités compétentes prélevant dans le nappe	50 000 €		
→ B3A4	SDAEP de Luxeuil-les-Bains	commune de Luxeuil		3	22 900 €
→ B3A4	SDAEP de Luxeuil-les-Bains - Diagnostic complémentaire du Puits du Pré Pusey	commune de Luxeuil		3	40 660 €
B3A5	Programmes de travaux de réhabilitation des réseaux AEP	collectivités compétentes prélevant dans le nappe	500 000 €		
→ B3A5	Réhabilitation des réseaux AEP de la commune de Froideconche sous la RD6	Commune de Froideconche		3	318 777 €
→ B3A5	Réhabilitation des réseaux AEP de la commune de Froideconche Rue Géla	Commune de Froideconche		2	149 310 €
B3A6	Mesures préventives visant à réduire les risques de pollutions de la nappe du Breuchin	collectivités compétentes prélevant dans le nappe	53 000 €	0	
B3A7	Amélioration de la protection des captages	collectivités compétentes prélevant dans le nappe	109 500 €		
→ B3A7	Procédure de protection de captage du puits des près d'amont à Saint-Sauveur	Commune de Saint-Sauveur		3	13 200 €
B3A8	Suivi et animation du protocole de gestion "nappe du Breuchin"	collectivités compétentes prélevant dans le nappe	42 200 €		
→ B3A8	Etude volume prélevable et ressources stratégiques	EPTB Saône et Doubs		3	136 154 €
Op. Cpl.	Amélioration du traitement de reminéralisation sur la Station du SIE de Breuches	SIE de Breuches		2	239 068 €
Op. Cpl.	Mise en place de 3 stations installations de stérilisation UV	Commune de Raddon		2	60 000 €
				BILAN B3A	1 077 769 €

VOLET B3B : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE DU VAL DE SEMOUSE

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B3B1	Amélioration de la qualité de l'eau distribuée sur le territoire de la CCVS	collectivités compétentes	3 105 000 €		
→ B3B1	Procédure de protection de captage à Corbenay	Commune de Corbenay		3	26 400 €
→ B3B1	Travaux de protection de captage à Magnoncourt	Commune de Magnoncourt		3	14 271 €
→ B3B1	Travaux de mise en conformité des PP des captages AEP de Magnoncourt	Commune de Saint-Loup		2	39 267 €
→ B3B1	Procédure de protection réglementaire de la source du Bois du Clerjus	Commune de Aillevillers		3	14 250 €
→ B3B1	Mise en place désinfection UV, javellisation et 2 compteurs	Commune de Magnoncourt		3	23 204 €
B3B2	Amélioration de la qualité des réseaux AEP sur le territoire de la CCVS	collectivités compétentes	140 740 €	0	
B3B3	Amélioration de la répartition de la ressource en eau sur le territoire de la CCVS	collectivités compétentes	621 440 €	0	
				BILAN B3B	117 392 €

VOLET B3C : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE RESTE DU BV

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
B3C1	Réalisation de SDAEP sur l'ensemble du Bassin	Communautés de communes	250 000 €	0	
B3C2	Amélioration de l'AEP du Syndicat du Roichot	Syndicat des eaux du Roichot	335 390 €	0	
Op. Cpl.	Procédure administrative de protection du puits de la rue de Lorraine	Commune de Faucogney		2	13 200 €
Op. Cpl.	Création d'une unité de traitement AEP	Commune de Mersuay		3	295 000 €
Op. Cpl.	Renouvellement du réseau d'adduction AEP	Commune de Mersuay		3	49 064 €
Op. Cpl.	Procédure réglementaire pour 3 Périmètres de Protection	SIE des Beiges		3	23 000 €
Op. Cpl.	Mise en place des périmètres de protection des sources "Des Grands Bois" et aménagements des captages	SIE des Beiges		2	81 349 €
Op. Cpl.	Procédure périmètre de protection des sources du bois des haut et de la Grande Forêt	SIE du Bois des Hauts		3	15 780 €
Op. Cpl.	Clôture périmètre de protection	SIE Vallon des Canes		3	6 400 €
Op. Cpl.	Installation d'une désinfection au chlore au réservoir et au captage du Brossy	Commune de Breuchotte		2	30 217 €
Op. Cpl.	Travaux réglementaires sur les PPI sur les captages des sources du Bois	Commune de Provenchère		2	21 000 €
Op. Cpl.	Travaux relatifs aux trois périmètres de protection définis PPI + indemnités agricoles dans le cadre du PPR des captages	SIE du Bois des Hauts		2	21 379 €
Op. Cpl.	Procédure de protection des captages d'eau pour 2 PPR	SIE Hauteville-Francalmont		2	14 500 €
				BILAN B3C	570 889 €

A1.1	Fiches engagées avec montant initial inscrit au contrat
→ A1.1	Opérations relatives aux fiches engagées et montant correspondant
A1.6	Fiches non engagées
Op. Cpl.	Opérations complémentaires rattachées au bilan

VOLET C1 : ANIMATION

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
C1.1	Création d'un poste de coordinateur sur 5 ans	EPTB Saône et Doubs	325 000 €		
→ C1.1	Poste de coordinateur : fonctionnement sur 6 ans	EPTB Saône et Doubs		3	383 500 €
C1.2	Création d'un poste de Technicien de rivière sur 5 ans	EPTB Saône et Doubs	280 000 €		
→ C1.2	Poste de technicien de rivière : fonctionnement sur 6 ans	EPTB Saône et Doubs		3	317 050 €
→ C1.2	Création des postes - Investissement EPTB	EPTB Saône et Doubs	20 000 €	3	22 118 €
C1.3	Etude de suivi et d'évaluation des opérations de reconquête écologique	EPTB Saône et Doubs	115 000 €	0	
C1.4	Etude bilan en fin de contrat	EPTB Saône et Doubs	50 000 €		
→ C1.4	Etude bilan/évaluation du contrat de rivière Lanterne	EPTB Saône et Doubs		2	20 833 €
→ C1.4	Bilan du contrat de Rivière "Lanterne": Suivi de la qualité des eaux superficielles 2014 (QE)	EPTB Saône et Doubs		2	29 167 €
				BILAN C1	772 668 €

VOLET C2 : COMMUNICATION

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
C2.1	Charte graphique	EPTB Saône et Doubs	5 000 €	3	840 €
C2.2	Sensibilisation des scolaires - Etude de faisabilité + coordination + journée événementielle sur 4 ans	EPTB/Fédé/MNVS	55 653 €		
→ C2.2	Sensibilisation des scolaires - coordination + journée événementielle 2010/2013	EPTB		3	34 169 €
→ C2.3	Sensibilisation des scolaires - Animation 2010/2013 - MNVS	MNVS		3	44 154 €
→ C2.4	Sensibilisation des scolaires - Animation 2010/2013 - Fédération	Fédération de pêche		3	27 425 €
C2.3	Organisation de journées techniques sur le terrain 2009	EPTB Saône et Doubs	12 000 €	0	
C2.4	Plaquette technique sur la gestion des étangs	EPTB, ADEPAME, Fédération de pêche, PNRBV	5 500 €	3	7 455 €
C2.5	Plaquette technique sur la dynamique alluviale	EPTB Saône et Doubs	4 500 €	2	
C2.6	Plaquette technique sur la gestion des cours d'eau	Syndicats d'aménagement	6 798 €	3	5 686 €
C2.7	Bulletin d'information Lanterne	EPTB Saône et Doubs	19 941 €		
→ C2.7	6 Bulletins d'information annuels	EPTB Saône et Doubs		3	18 605 €
C2.8	Création d'un site Internet	EPTB Saône et Doubs	4 000 €	3	
C2.9	Exposition "Contrat de rivière"	EPTB Saône et Doubs	11 672 €	0	
C2.10	Poster "Contrat de rivière"	EPTB Saône et Doubs	2 000 €	0	
				BILAN C2	138 334 €

VOLET C3 : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Code	INTITULE DE LA FICHE	MAITRE D'OUVRAGE	ESTIMATION INITIALE HT Programme d'actions	Code avancement global : 0 : non engagée 1 : engagée 2 : en cours 3 : réalisée	MONTANT D'OPERATION HT
C3.1	Restauration de la passerelle en gré de Sainte-Marie-en-Chanois	SITA Breuchin	25 000 €	0	
C3.2	Mise en valeur du réseau de fontaines dans la forêt domaniale de Luxeuil	COPL	30 000 €	0	
C3.3	Création d'un sentier de découverte d'une tourbière sur Faucogney	CC 1000 étangs	65 000 €	0	
C3.4	Création d'un sentier de découverte de la Lanterne à Mersuay	à préciser	39 500 €	0	
C3.5	Programme d'actions en faveur des tourbières	à préciser	238 000 €		
→ C3.5	Programme Tourbière du CSL 2012	CSL		3	11 893 €
→ C3.5	Tourbière de Pierrache à Bellefontaine - Acquisition	CSL		3	61 300 €
→ C3.5	Tourbière de l'étang d'Avaux au Val d'Ajol - Acquisition	CSL		3	73 246 €
→ C3.5	Tourbière de l'étang d'Avaux au Val d'Ajol - Plan de gestion	CSL		3	8 075 €
Op. Cpl.	Acquisition de 14 ha de zone humide et plan de gestion	Commune de Francheville		1	64 695 €
				BILAN C3	219 209 €

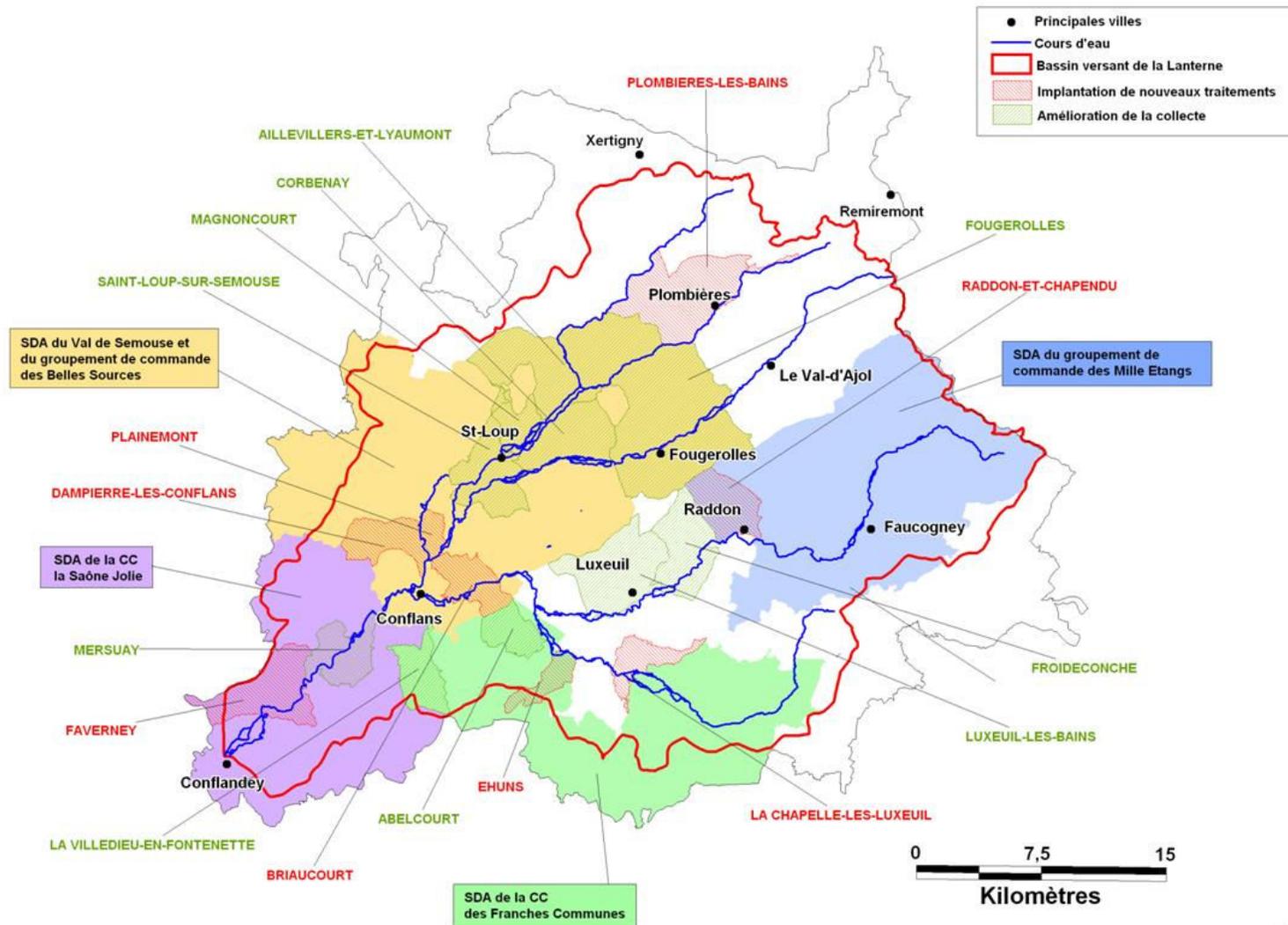
A1.1	Fiches engagées avec montant initial inscrit au contrat
→ A1.1	Opérations relatives aux fiches engagées et montant correspondant
A1.6	Fiches non engagées
Op. Cpl.	Opérations complémentaires rattachées au bilan

ANNEXE 2 : Bilan détaillé des aides attribuées par les différents partenaires

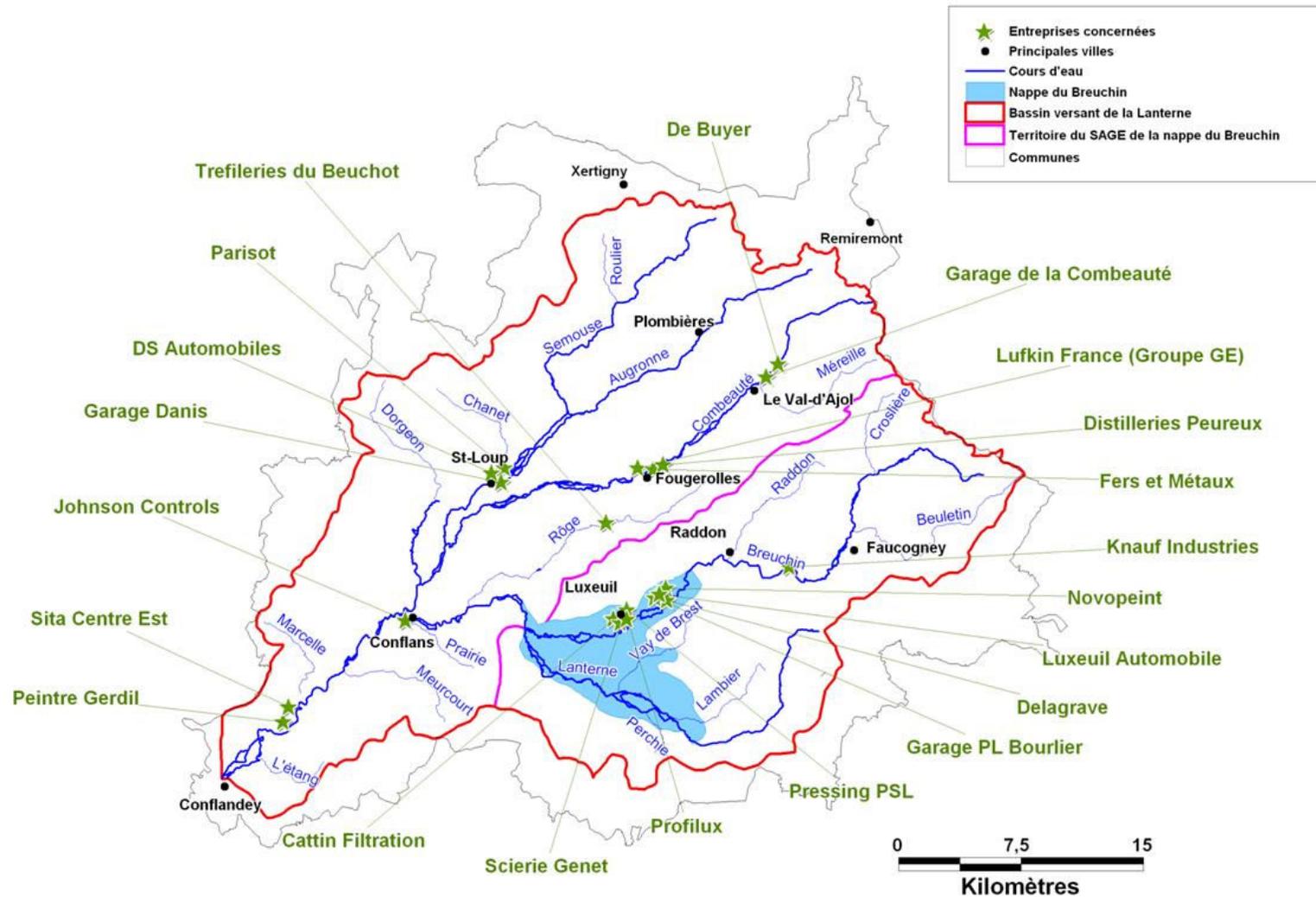
Sous-volet d'intervention	COÛT DES OPERATIONS		AGENCE DE L'EAU		ETAT		REGION FRANCHE-COMTE		DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE		DEPARTEMENT DES VOSGES		AUTRES		TOTAL AIDES	
	Coût HT	Coût TTC	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
VOLET A1 : MAÎTRISE DES POLLUTIONS DOMESTIQUES	14 744 007 €	17 647 981 €	27%	4 044 969 €	3%	416 357 €	0%	- €	7%	1 091 735 €	6%	844 620 €	0%	- €	43%	6 397 681 €
VOLET A2 : MAÎTRISE DES POLLUTIONS AGRICOLES	67 526 €	75 942 €	48%	32 176 €	0%	- €	0%	- €	9%	6 000 €	0%	- €	2%	1 500 €	59%	39 676 €
VOLET A3 : MAÎTRISE DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES	2 059 515 €	2 457 993 €	50%	1 030 999 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	50%	1 030 999 €
VOLET A4 : MESURES COMPLEMENTAIRES	147 040 €	175 860 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	15%	22 500 €	0%	- €	27%	39 944 €	42%	62 444 €
Sous total Volet A : Maîtrise des pollutions	17 018 087 €	20 357 776 €	30%	5 108 144 €	2%	416 357 €	0%	- €	7%	1 120 235 €	5%	844 620 €	0%	41 444 €	44%	7 530 800 €
VOLET B1A : RESTAURATION ECOLOGIQUE - RECONQUÊTE DU LIT MAJEUR	62 822 €	75 135 €	54%	33 611 €	0%	- €	22%	13 739 €	9%	5 864 €	0%	- €	0%	- €	85%	53 214 €
VOLET B1B : ENTRETIEN ET VALORISATION DU LIT MINEUR	536 624 €	641 964 €	21%	115 368 €	2%	11 000 €	0%	- €	29%	153 425 €	0%	- €	18%	97 923 €	70%	377 716 €
VOLET B1C : PROTECTION DES ESPECES PATRIMONIALES	1 012 733 €	1 212 394 €	85%	865 304 €	3%	30 000 €	6%	64 840 €	5%	55 063 €	0%	- €	14%	143 900 €	114%	1 159 107 €
VOLET B1D : GESTION DES ETANGS	77 083 €	92 300 €	54%	41 250 €	0%	- €	19%	15 000 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	73%	56 250 €
Sous total Volet B1 : Gestion des cours d'eau	1 689 262 €	2 021 793 €	62%	1 055 534 €	2%	41 000 €	6%	93 579 €	13%	214 352 €	0%	- €	14%	241 823 €	97%	1 646 287 €
VOLET B2 : GESTION DES INONDATIONS	92 630 €	110 785 €	50%	46 315 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	50%	46 315 €
Sous total Volet B2 : Gestion des inondations	92 630 €	110 785 €	50%	46 315 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	50%	46 315 €
VOLET B3A : GESTION DE LA NAPPE DU BREUCHIN	1 077 769 €	1 290 599 €	46%	497 178 €	0%	- €	2%	19 540 €	3%	34 167 €	0%	- €	3%	27 231 €	54%	578 116 €
VOLET B3B : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE VAL DE SEMOUSE	117 392 €	140 551 €	46%	54 180 €	0%	- €	0%	- €	7%	8 122 €	0%	- €	0%	- €	53%	62 302 €
VOLET B3C : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE RESTE DU BV	570 889 €	683 132 €	49%	278 024 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	49%	278 024 €
Sous total Volet B3 : Gestion de la ressource en eau	1 766 050 €	2 114 281 €	47%	829 382 €	0%	- €	1%	19 540 €	2%	42 289 €	0%	- €	2%	27 231 €	52%	918 442 €
VOLET C1 : ANIMATION	772 668 €	787 092 €	51%	393 362 €	0%	- €	10%	75 525 €	7%	57 525 €	0%	- €	0%	- €	68%	526 412 €
VOLET C2 : COMMUNICATION	138 334 €	144 557 €	48%	66 267 €	0%	- €	12%	17 200 €	1%	1 337 €	0%	- €	8%	10 737 €	69%	95 541 €
VOLET C3 : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	219 209 €	233 565 €	70%	154 308 €	0%	- €	20%	43 328 €	0%	- €	10%	22 990 €	0%	- €	101%	220 626 €
Sous total Volet C : Animation/Communciation/Patrimoine	1 130 212 €	1 165 214 €	54%	613 937 €	0%	- €	12%	136 052 €	5%	58 862 €	2%	22 990 €	1%	10 737 €	75%	842 579 €
TOTAL	21 696 281 €	25 769 849 €	35%	7 653 311 €	2%	457 357 €	1%	249 171 €	7%	1 435 738 €	4%	867 610 €	1%	321 235 €	50,6%	10 984 423 €

ANNEXE 3 : Cartes de localisation des différentes opérations

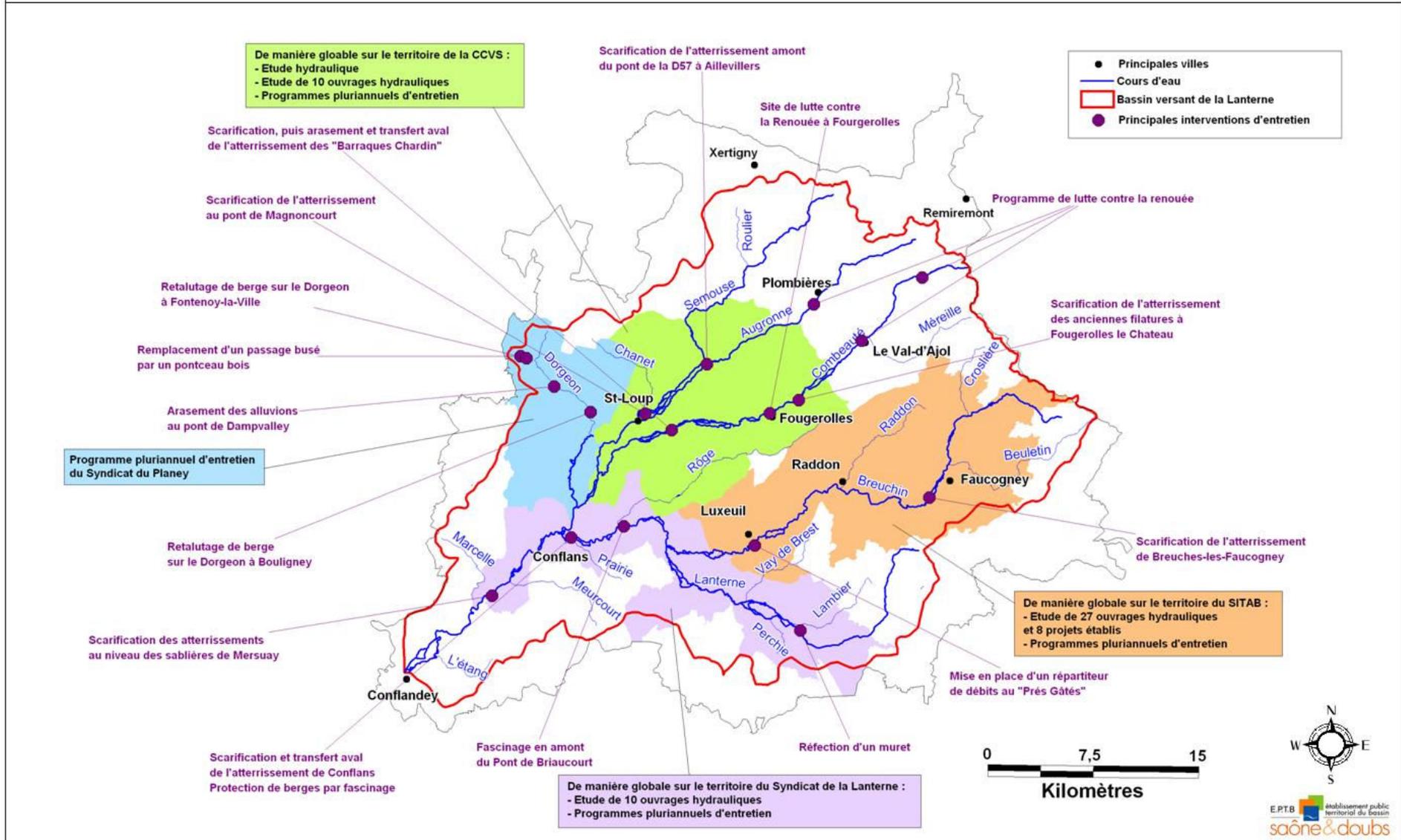
Réalisations en matière d'assainissement collectif



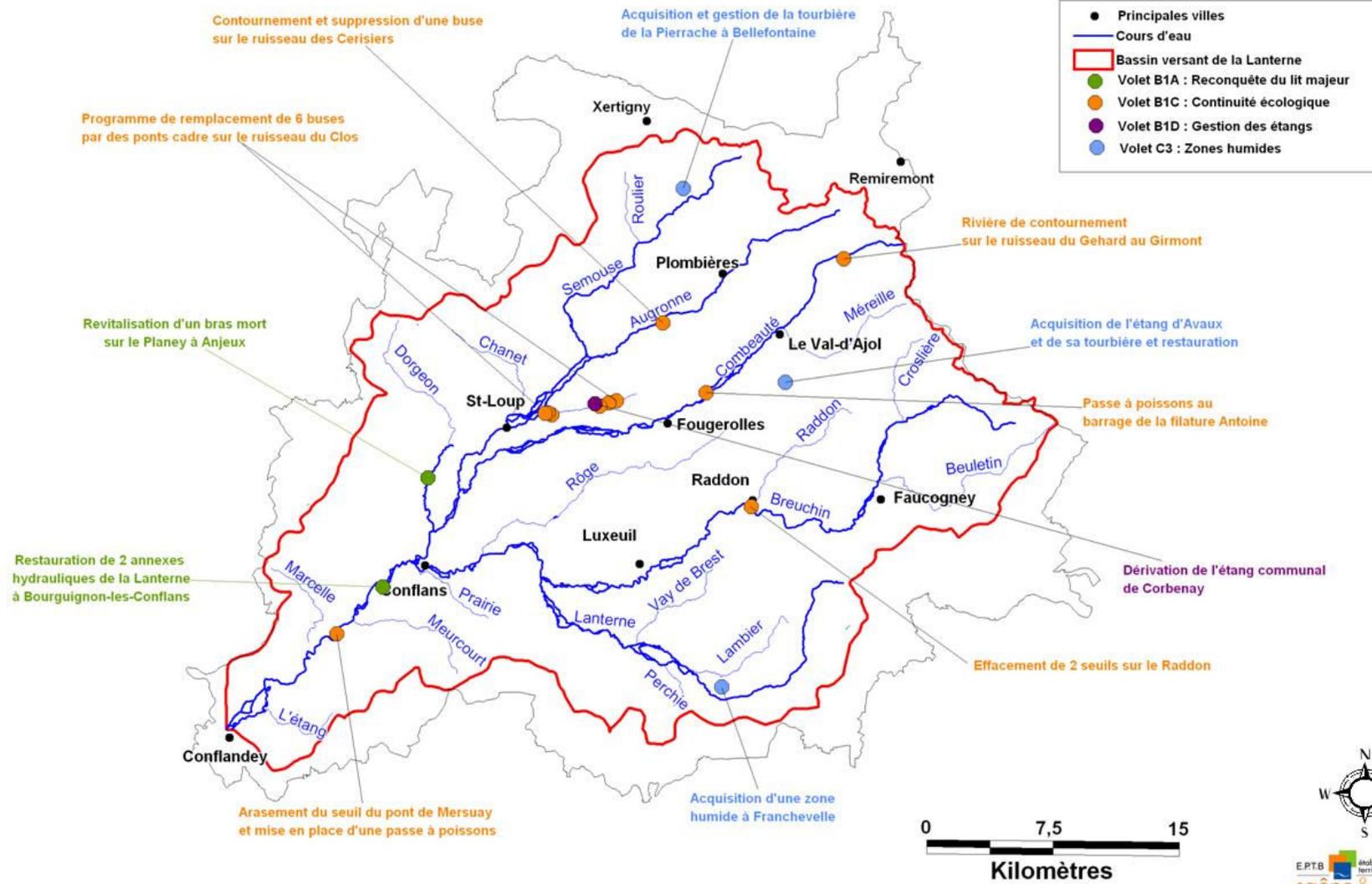
Entreprises ayant participé à l'opération « industries » »



Opérations à vocation d'entretien de cours d'eau



Opérations de restauration des cours d'eau et des milieux



Opérations en lien avec l'AEP

